

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSORTIUM DE VALIDATION DES COMPÉTENCES



2011

INTRODUCTION

A. LA VALIDATION EN QUELQUES CHIFFRES

1. Un dispositif en pleine croissance
2. Les opérateurs
3. Les métiers
4. Réussite
5. Absence
6. Profil des candidats

B. RAPPORT DU CONSORTIUM

1. Améliorer la régulation de l'offre de validation via un système d'agrément davantage construit sur une concertation avec la CODA en amont de la procédure d'agrément des centres
2. Améliorer l'approche qualité
3. Mettre en adéquation les coûts réels des centres et leur subventionnement
4. Mettre en œuvre un plan coordonné de communication qui renforcera la notoriété et l'identité du dispositif de validation
5. Développer l'utilisation des Titres de Compétence par des opérateurs de l'emploi et de l'insertion
6. Développer l'utilisation des Titres de Compétence par les partenaires sociaux
7. Garantir la valeur des Titres de Compétence au niveau national et européen
8. Développer quantitativement l'offre en Titres de Compétence
9. Garantir l'articulation des travaux entre le SFMQ et de Consortium

C. RAPPORT DES OPÉRATEURS

1. Bruxelles Formation
2. Enseignement de Promotion Sociale
3. IFAPME
4. FOREM
5. SFPME

ANNEXES

- ◆ Liste des Titres de Compétence disponibles par secteur d'activité
- ◆ Liste des centres de validation
- ◆ Composition du Comité directeur
- ◆ Composition de la Commission consultative et d'agrément
- ◆ Composition de la Cellule exécutive

INTRODUCTION

Le Consortium de Validation des Compétences dépose, comme chaque année, son rapport d'activités se référant à la Note d'Orientation Stratégique définie par les partenaires sociaux et approuvée par les gouvernements francophones.

Les objectifs et réalisations décrits dans ce rapport d'activités 2011 marquent un point d'évolution stratégique à partir duquel les partenaires sociaux vont définir les futurs axes de développement quantitatif et qualitatif de la validation dans une nouvelle Note d'orientation 2012-2014.

Le rapport d'activités 2011 commence par un volet statistique qui permet un survol de l'évolution du dispositif de validation et de son développement quantitatif. En 2005, lors de sa première année de fonctionnement, le Consortium avait enregistré 55 épreuves. 1931 épreuves ont été organisées en 2011. Le taux de réussite (67,37%) s'est légèrement amélioré par rapport à l'année 2010 (+0,37%).

Cette évolution favorable d'un point de vue quantitatif et qualitatif doit néanmoins être assortie d'une réserve. Certains candidats ne peuvent avoir accès à la validation de leurs acquis car :

- ◆ l'offre de validation n'est pas complète ou pas régulièrement organisée,
- ◆ le financement des épreuves est limité.

Ensuite, un bref focus relève les principaux axes de développement qualitatif au rang desquels il revient de souligner :

- ◆ Renforcement des partenariats (ALEAP, Commissions Consultatives sous-régionales en Wallonie, CPAS Bruxellois, Services publics de l'emploi, pouvoirs locaux ...) par une approche méthodologique sur les référentiels

de compétences et par des partenariats avec les centres de validation en vue d'augmenter les chances d'obtenir un Titre de Compétence ;

- ◆ Consolidation de la professionnalisation des centres de validation,
- ◆ Réflexion sur l'approche collective et la collaboration avec les entreprises,
- ◆ Mise en œuvre de la procédure de correspondance entre les référentiels de validation et les acquis de formation des opérateurs partenaires du Consortium.

Les modes d'action et moyens mis en œuvre en 2011 par le Consortium et les opérateurs partenaires (Bruxelles Formation, Enseignement de Promotion Sociale, IFAPME, Le Forem et le SFPME) sont décrits par après et commentés.

Les objectifs 2012 viseront à :

- ◆ Faire connaître le dispositif de validation et les Titres de Compétence auprès des publics comme parties intégrantes de la formation tout au long de la vie
- ◆ Développer les filières d'accès
- ◆ Consolider le pilotage afin d'accroître l'efficacité du dispositif dont les coûts
- ◆ Assurer une transparence totale des porteurs de Titres de Compétence sur le marché de l'emploi
- ◆ Préparer, mettre en œuvre la validation en/par entreprises
- ◆ Préparer la mise en œuvre de l'approche dossier

La lecture du rapport d'activités 2011 s'inscrit donc dans le cadre de la fin de la programmation 2010-2012 et dans la rédaction de la Note d'orientation stratégique 2012-2014. Les nouvelles orientations pour la prochaine programmation s'inscrivent dans la consolidation du dispositif et dans le renforcement et l'élargissement de la reconnaissance des Titres de Compétence délivrés aux noms par les gouvernements francophones.

Rappelons qu'à terme, trois conditions devront être réunies pour que des acquis puissent être systématiquement reconnus et leurs porteurs promus ; un accord social intégrant la validation des acquis, un accompagnement de candidats assurant l'accès aux démarches de reconnaissance des acquis et une médiatisation en consonance avec les enjeux dégagés.

En termes de perspectives à moyen et long terme, il importe de mettre en œuvre un système complet de reconnaissance des acquis au-delà de la formation initiale. C'est l'essence même de l'éducation et de la formation tout au long de la vie de pouvoir formaliser ces acquis dans la carrière professionnelle.

A cette fin, les échanges actuels en faveur de la valorisation des acquis de l'expérience (entre enseignement supérieur, article 8 de la Promotion sociale et Validation des Compétences) doivent être renforcés.

La rédaction de ce rapport annuel offre l'occasion de remercier ceux qui par leur attention et leur soutien permettent ces progrès et ceux qui, au quotidien et à tous niveaux, inventent, confrontent et organisent des démarches qui permettent aux acteurs de l'entreprise et à leurs partenaires publics de renforcer les identités professionnelles, de sécuriser les parcours professionnels des travailleurs, d'alléger leur effort en formation et de valoriser leurs acquis sur le marché de l'emploi.

Pour ceux qui ne peuvent réserver davantage de temps à la lecture de ce rapport, une première lecture survol est possible au départ des parties de texte encadrées.

A.

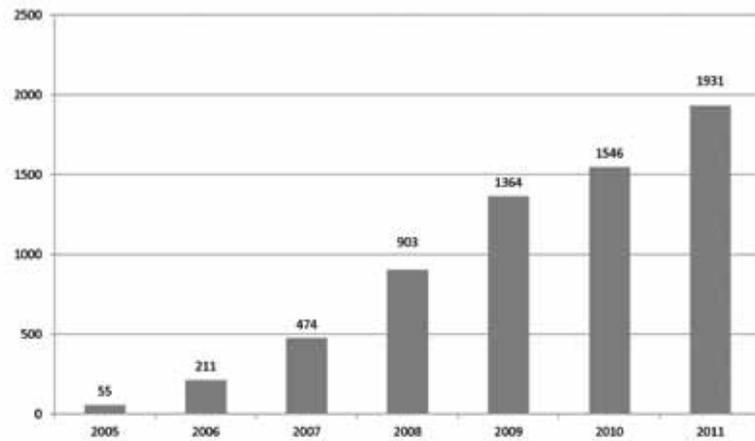
LA VALIDATION EN QUELQUES CHIFFRES

Remarque préliminaire

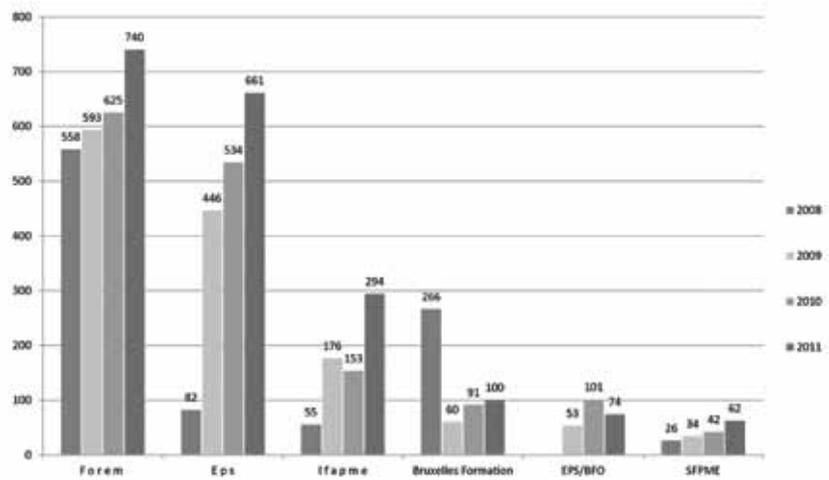
L'utilisation systématique de la plateforme Val'id par les centres depuis 2010 et le déploiement d'une solution de reporting par la Célex en 2011 permettent désormais de recueillir maintes données sur le dispositif de la validation. La synthèse qui suit a été réalisée au départ des sessions de validation finalisées par les centres dans Val'id en date du 26 mars 2012. Cette même clef était déjà d'application pour le rapport d'activités 2010.

Toutefois, la date de référence prise en compte à ce moment-là (1^{er} février 2011) a eu pour conséquence que des sessions réalisées mais non clôturées n'ont pas été comptabilisées. De là, certaines différences (mineures) entre les données 2010 présentées précédemment et celles qui figurent dans ce rapport d'activités.

1. UN DISPOSITIF EN PLEINE CROISSANCE /
 Nombre d'épreuves organisées

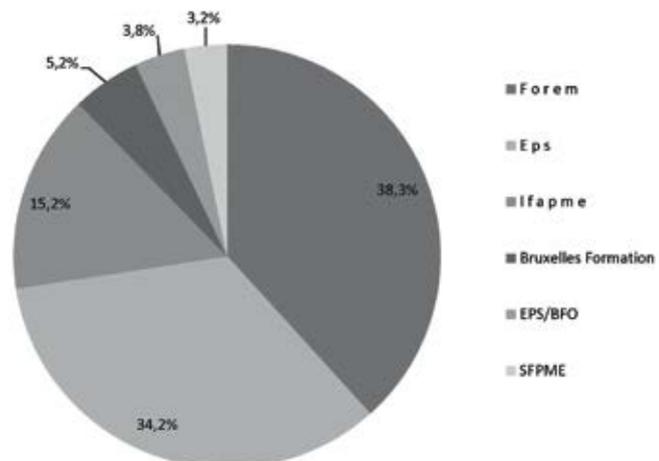


2. LES OPÉRATEURS /
 Épreuves par opérateur depuis 2008



A la lecture de ces chiffres, on constate que les opérateurs ont dépassé les résultats engrangés en 2010.

2. LES OPÉRATEURS /
 Nombre d'épreuves par opérateur



1. UN DISPOSITIF EN PLEINE CROISSANCE

QUELQUES CHIFFRES CLEFS POUR L'ANNÉE 2011

2399	inscriptions de candidats
631	sessions organisées
1931	épreuves réalisées (objectif fixé à 1450 épreuves) ¹
1301	Titres de Compétence délivrés (objectif fixé à 1170 Titres)
67.37%	de réussites (objectif fixé 65 %)
36	métiers pour lesquels des sessions ont été réalisées recouvrant 72 unités de compétence
50	métiers dont les référentiels ont été produits depuis 2005
49	centres de validation actifs
57	centres de validation agréés

Le nombre d'épreuves réalisées en 2011 (1931 unités) a augmenté de manière significative, soit une croissance de 24.9% par rapport à 2010. L'objectif fixé à 1450 épreuves en 2011 a donc été largement dépassé.

L'augmentation du nombre d'épreuves (et donc des sessions qui ont connu une hausse de 39,2% par rapport à 2010) est à mettre en lien avec la croissance du nombre de candidats à la validation.

Ces progressions marquantes sont le résultat :

- ◆ de l'enrichissement des partenariats,
- ◆ d'actions de communication et promotion à destination des publics-cibles,
- ◆ de l'élargissement de l'offre de validation (nombre et diversité des métiers et des unités de compétence proposées),
- ◆ du dynamisme des centres et des chargés de mission.

A cet égard, relevons la performance des centres suivants :

- ◆ Centre de validation de Mouscron - Comines – Picardie : 213 épreuves,
- ◆ Centre de validation de l'EPS de Huy-Waremme-St Georges : 217 épreuves,
- ◆ FOREM Formation centre de Mons : 138 épreuves,
- ◆ Centre Epicuris : 116 épreuves,
- ◆ FOREM Formation Centre Construction de Charleroi : 110 épreuves.

Il est à noter que s'il existe une augmentation globale du nombre de candidats et des sessions, on constate

une diminution du nombre de candidats par session (on passe de 3.41 à 3.0).

Un équilibre doit être défini entre une approche davantage centrée sur le candidat et l'efficacité financière du dispositif.

2. LES OPÉRATEURS

L'ensemble des cinq opérateurs partenaires du Consortium ont contribué au développement du dispositif et à l'atteinte des objectifs fixés pour 2011.

En termes d'épreuves, les progressions les plus nettes sont observées à l'IFAPME (+ 92.1%) et au SFPME (+47.6%). Les volumes les plus importants sont réalisés par le Forem (740 épreuves) et par l'Enseignement de Promotion Sociale (661 épreuves ; 698 si on lui adjoint le partenariat EPS/BFO). Ces deux opérateurs totalisent au moins 72.5% des épreuves organisées. Pour sa part, Bruxelles-Formation connaît une progression de 9.8%.

Le centre issu du partenariat entre l'Enseignement de Promotion Sociale et Bruxelles Formation (EPS/BFO) et proposant le métier d'employé administratif, connaît par contre un recul de 26.8%.

L'analyse de ces chiffres et le détail de leurs actions sont développés par chaque opérateur dans la section C du présent rapport.

3. LES MÉTIERS

L'offre de validation

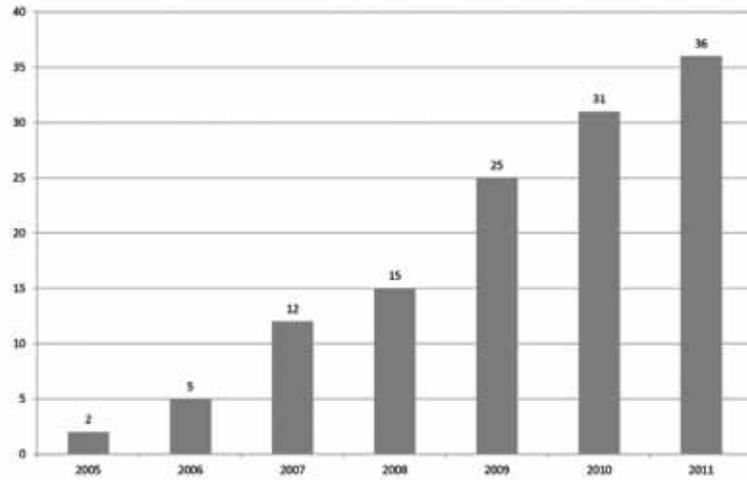
Le nombre de métiers proposés au public continue sa progression : on passe de 31 métiers en 2010 à 36 en 2011, soit une croissance de 16,1%.

On relève que :

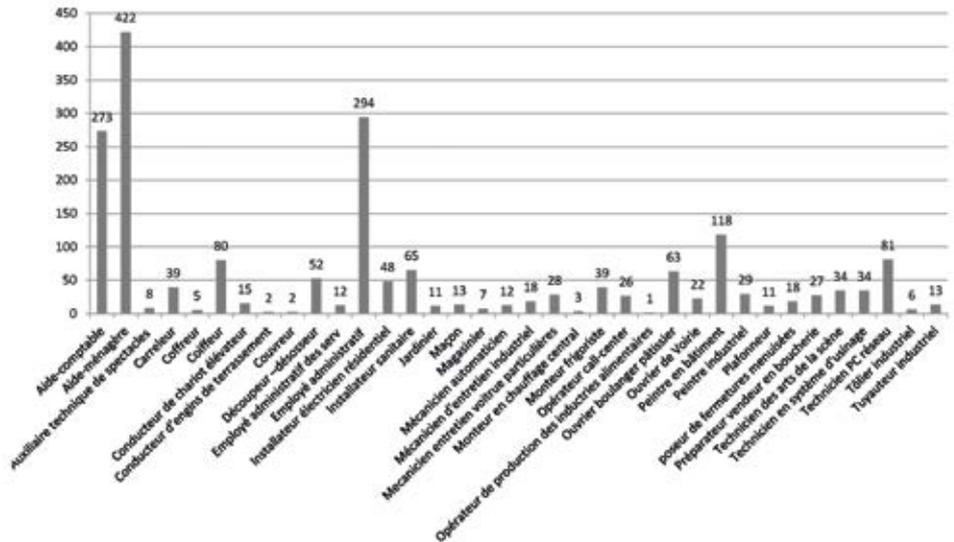
- ◆ 8 centres de validation ont obtenu un agrément leur permettant d'organiser les épreuves pour les métiers suivants : coffreur, conducteur de chariots élévateurs, magasinier, l'opérateur de production des industries alimentaires, ouvrier de voirie, tôlier industriel et tuyauteur industriel,

¹ On entend par « épreuve », un candidat présent à une session de validation. Ce dernier est donc à distinguer d'une « session » de validation à laquelle participe un (ou plusieurs) candidat(s).

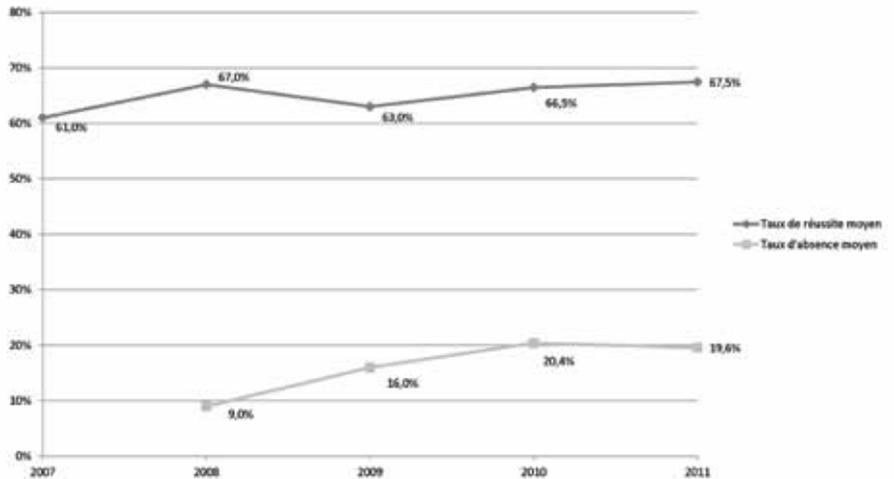
3. LES MÉTIERS /
Nombre de métiers validés



3. LES MÉTIERS /
Nombre d'épreuves par métiers



4.1 LE TAUX DE RÉUSSITE MOYEN /
Évolution du taux de réussite et du taux d'absence



- ◆ Plusieurs métiers n'ont pas été proposés à la validation dans certains centres agréés pour différentes raisons (les difficultés de leur mise en œuvre, le manque de public intéressé, etc) ; C'est le cas des opérateurs de production des industries chimiques, pharmaceutiques et de l'industrie du verre, de l'assistante ménagère en collectivité, du technicien frigoriste, du grimpeur-élagueur, de l'installateur électricien industriel, de l'assistant opérateur de production des industries alimentaires et du mécanicien réparateur de voitures particulières,
- ◆ D'autres métiers sont en attente de l'agrément d'un centre de validation comme le plasturgiste, l'installateur électricien tertiaire et l'agent d'accueil,
- ◆ Toutes les unités de compétence ne sont pas mises en œuvre dans les centres de validation (unités dites orphelines).

LE TOP 5 DES MÉTIERS LES PLUS VALIDÉS

Au nombre d'épreuves réalisées, l'année 2010 avait vu l'aide-ménagère, l'aide-comptable, l'employé administratif, le coiffeur et le peintre industriel aux 5 premières places.

Pour 2011, le palmarès est le suivant :

- ◆ Aide-ménagère (422 épreuves)
- ◆ Employé administratif (294 épreuves)
- ◆ Aide comptable (273 épreuves)
- ◆ Peintre en bâtiment (118 épreuves)
- ◆ Technicien PC & réseaux (81 épreuves)

On voit apparaître dans ce top 5 les métiers de peintre en bâtiment et de technicien PC & réseau, tandis que le peintre industriel sort du classement de tête. Le coiffeur passe quant à lui à la 6^{ème} place avec 80 épreuves. Signalons que les 5 métiers représentent à eux seuls 61,5% du nombre total d'épreuves.

Comme on peut le voir dans le graphe ci-contre, le nombre d'épreuves réalisées par métier varie très largement puisqu'il va de 1 à 422 unités.

Les résultats peuvent être synthétisés comme suit :

- ◆ 0-10 épreuves : 8 métiers soit 22.2% des métiers
- ◆ 11-50 épreuves : 19 métiers soit 52.8% des métiers
- ◆ 51-100 épreuves : 5 métiers soit 13.9% des métiers
- ◆ 101 et plus : 4 métiers soit 11.1% des métiers

Tout comme 2010, la part du top 5 eu égard à l'ensemble des métiers validés représente plus de 61.5%.

4. RÉUSSITE

4.1 Le taux de réussite moyen

Le taux de réussite moyen des candidats aux épreuves de validation présente une progression de 1% par rapport à 2010. Si elle peut paraître modeste, cette augmentation fait que l'année 2011 a le meilleur taux de réussite depuis 2007. Les ajustements opérés dans le processus de guidance des candidats en ce compris la mise en place de l'outil de positionnement expliquent certainement cette progression, mais les raisons n'ont pas été distinctement identifiées.

4.2. Le taux de réussite par métier

Si le taux de réussite moyen est élevé, il existe une grande variabilité du taux de réussite par métier.

Ainsi, si l'on se réfère au top 5 des métiers les plus validés, la variabilité du taux de réussite s'articule comme suit :

- ◆ Aide-ménagère (422 épreuves) : 78.67% de réussite
- ◆ Aide comptable (273 épreuves) : 60.44% de réussite
- ◆ Employé administratif (294 épreuves) : 62.93% de réussite
- ◆ Peintre en bâtiment (118 épreuves) : 58.47% de réussite
- ◆ Technicien PC & réseaux (81 épreuves) : 43.21% de réussite

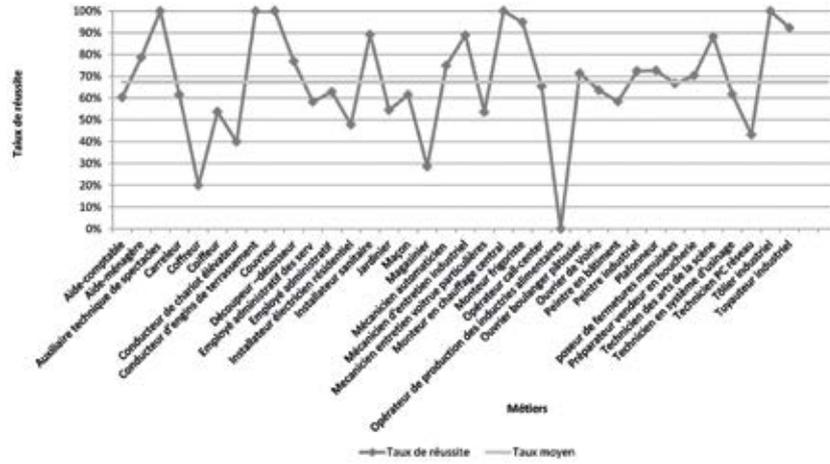
On constate que seul le métier d'aide-ménagère est au-dessus de la moyenne tandis que les quatre autres sont en-dessous, parfois très largement, comme le Technicien PC & Réseaux.

Notons que le métier d'aide-ménagère est un régulateur du taux moyen de par son grand nombre d'épreuves réalisées et son taux de réussite élevé. D'autres métiers comme les métiers d'installateur sanitaire (89.2% de réussites pour 65 épreuves) de découpeur-désosseur (76.9% pour 52 épreuves) et de boulanger-pâtissier (71.4% pour 63 épreuves) contribuent également à limiter l'impact du taux d'échec important de certains métiers.

Pour augmenter le taux de réussite aux épreuves, les centres ont développé des micro-sessions préparant le candidat à la validation. Celles-ci s'illustrent par des préparations ciblées comme la lecture de plans, la familiarisation avec le matériel technique propre au centre

**4.2
LE TAUX DE
RÉUSSITE PAR MÉTIER /**

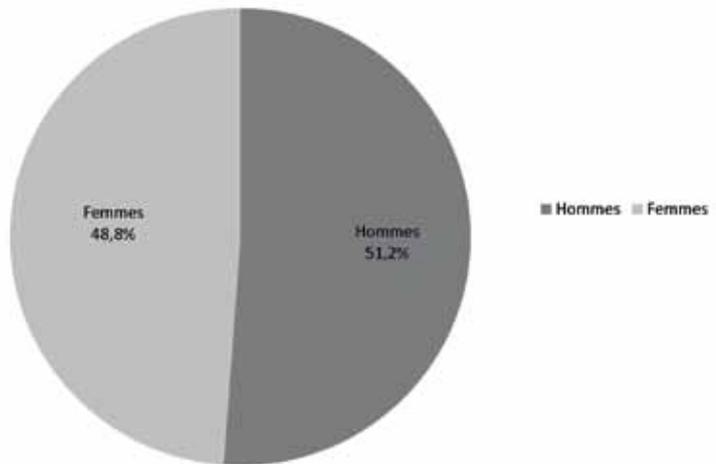
Taux de réussite par
métier par rapport au
taux moyen.



Les notes extrêmes (100% et 0%) relèvent de métiers pour lesquels un nombre réduit d'épreuves ont été réalisées (de 1 à 8 épreuves). Leur impact sur le taux moyen, notamment, est donc très limité.

**6.1
LA RÉPARTITION
HOMMES FEMMES /**

Répartition
des candidats
par genre.



ou un logiciel comptable spécifique.
Ce levier qui semble significatif
doit alimenter notre réflexion pour contrer
l'échec, en complément de la guidance.

4.3. Augmentations et diminutions significatives du taux de réussite

Entre 2010 et 2011, le taux de réussite de certains métiers a connu d'importantes fluctuations. Une augmentation significative a ainsi pu être observée sur un nombre similaire d'épreuves pour :

- ◆ Le maçon (+52.4%)
- ◆ L'installateur sanitaire (+12.23%)
- ◆ Le monteur frigoriste (+15.38%)

Pour les deux premiers métiers, l'augmentation s'explique en partie par les monitorings réalisés en 2011 en précisant que les épreuves du maçon portent uniquement sur les 2 derniers mois de 2011.

D'autres métiers, en revanche, ont connu une diminution significative de leur taux de réussite : le jardinier, le mécanicien automatique, le peintre industriel, le mécanicien d'entretien de voitures particulières et le préparateur-vendeur en boucherie. Ces reculs touchent des métiers qui présentaient, à l'origine, un taux de réussite assez élevé. Sur les 5 cas recensés, 3 restent encore au-dessus de la moyenne générale malgré leur recul.

5. ABSENCE AUX ÉPREUVES

En croissance constante depuis 2008 (cf. *graphique Evolution du taux de réussite et d'absence, pt 4.1*), le taux d'absence a fait l'objet d'une attention particulière.

Les actions de guidance menées tant en collaboration avec la Cellule exécutive du Consortium que par les centres de validation ont permis de stabiliser la tendance. En effet, reculant de 0.8%, le taux d'absence passe désormais à 19.6%.

Le taux d'absence varie en fonction des métiers. Sur 36 métiers mis en œuvre en 2011, 5 présentent un taux supérieur à 30 % et 12 ne dépassent pas 10 %.

Les métiers d'aide-comptable et d'employé administratif qui comptent un grand nombre d'inscriptions et un taux

d'absence élevé (respectivement 28.72% et 30.17%) contribuent à relever le taux d'absence moyen. Précisons qu'en 2011, 246 absences étaient justifiées et 222 ne l'étaient pas. Les justifications apportées par les candidats étant d'ordre déclaratif¹, cette distinction est toutefois à prendre avec prudence.

6. PROFIL DES CANDIDATS

6.1 La répartition hommes-femmes

La répartition des genres reste équilibrée même si on constate une légère diminution du nombre de femmes. On compte 51.04% d'hommes et 48,96% de femmes en 2011.

L'écart entre hommes et femmes en termes de taux de réussite se creuse en faveur de ces dernières. Le taux de réussite des hommes aux épreuves se stabilise à 65.51%, alors que celui des femmes augmente d'environ 2.5% pour atteindre 69.46%. Pour rappel, l'aide-ménagère (22% des épreuves dont 95% de femmes et 79% de réussite) a un effet positif sur le taux de réussite chez les femmes.

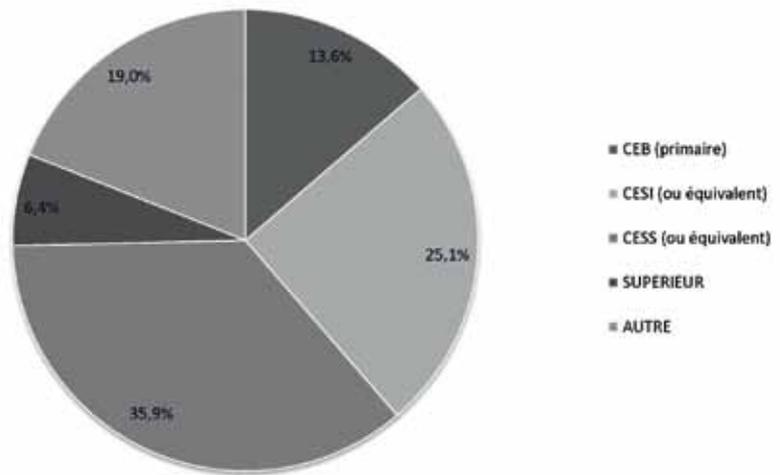
Tout comme en 2010, les femmes sont plus souvent absentes que les hommes. Le taux d'absence est de 22,89% pour les femmes et de 16,05% pour les hommes.

MÉTIER DITS MASCULINS OU FÉMININS.

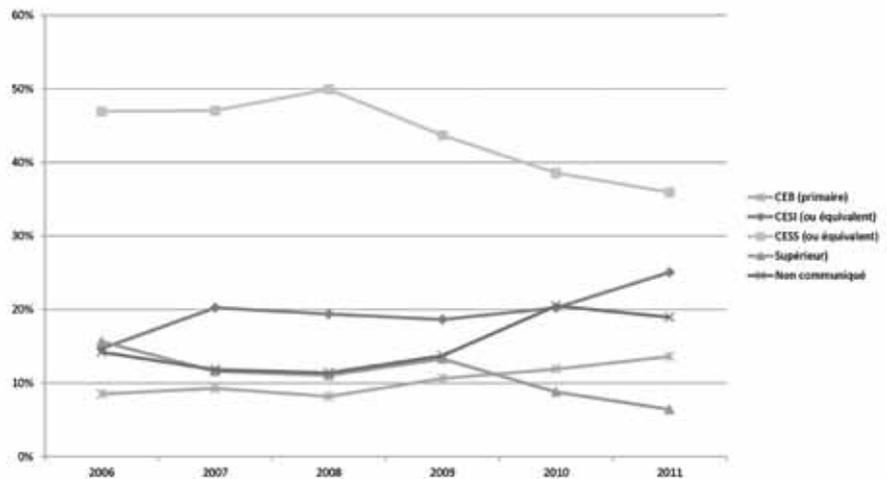
Si la parité hommes-femmes se retrouve à peu près au niveau de l'ensemble du dispositif, cette constatation ne résiste pas à une répartition par métiers. Les secteurs de la construction, de l'électricité, de la logistique, de la mécanique, de l'industrie technologique et le secteur alimentaire restent pour l'essentiel, largement masculins tandis que ceux qui relèvent des soins aux personnes (aide-ménagère, coiffeur) et des employés (employé administratif, employé administratif des services commerciaux, opérateur call center et, moins marqué, aide-comptable) sont particulièrement féminins. Dans la mesure où il concerne des métiers techniques spécifiques, le secteur de la culture est majoritairement masculin.

² Les raisons avancées par les candidats pour justifier leur absence sont généralement de trois types : « je suis malade », « mon enfant est malade », « j'ai trouvé un emploi ».

6.3
LE NIVEAU SCOLAIRE
DU CANDIDAT/
 niveau scolaire des
 candidats



6.3
LE NIVEAU SCOLAIRE
DU CANDIDAT/
 niveau scolaire des
 candidats depuis 2006



Ces graphes nous montrent que le dispositif de Validation des Compétences s'attache bien à être un outil d'émancipation sociale, conformément aux objectifs qui lui ont été assignés.

Quelques éléments remarquables s'agissant des femmes :

Certains métiers ont vu l'apparition ou l'augmentation des femmes aux épreuves entre 2010 et 2011 :

- ◆ Peintre en bâtiment : elles passent de 2,4% à 16,8%
- ◆ Employé-e administratif-ve des services commerciaux : de 25% à 83,3%.
- ◆ Technicien-ne des arts de la scène et de l'événement : de 0 à 8,8 %
- ◆ Carreleur-se : de 0 à 2,6 %

Technicien-ne PC & réseau : de 0 à 2,5 %

Notons que les femmes confirment leur présence en 2011, certes limitée, dans les métiers de peintre industriel (1 sur 29), jardinier (1 sur 11) et installateur sanitaire (1 sur 65), et que le nouveau métier de magasinier compte une femme parmi les 8 épreuves réalisées.

Inversement, le nombre de préparatrices vendeuses en boucherie a diminué dans cette même période : elles passent de 52,3 % à 11,1 %.

On constate que les femmes qui présentent une épreuve de validation pour les métiers traditionnellement masculins, obtiennent généralement leur Titre de Compétence. C'est le cas pour les métiers de carreleur, technicien des arts de la scène, préparateur-vendeur en boucherie, peintre industriel, installateur sanitaire et jardinier.

Une attention plus importante à la Validation des Compétences devrait être apportée dans les politiques visant à intégrer des femmes dans certains secteurs de l'emploi, par exemple la construction.

6.2 Le profil socioprofessionnel

Le profil socioprofessionnel du candidat à la Validation des Compétences reste très majoritairement celui du chercheur d'emploi (63.3%). Les travailleurs représentent tout de même 24.7% des candidats qui ont passé une épreuve de validation. Cette catégorie de candidats est en croissance depuis 2009.

6.3. Le niveau scolaire du candidat

La part des candidats disposant d'un CESS continue à diminuer. De 38.6% en 2010, elle passe à 35.08% en 2011. Il en va de même pour les détenteurs d'un diplôme universitaire ou de l'enseignement supérieur qui ne représentent plus que 6.4% des épreuves pour 8.8% en 2010. Ces diminutions se font au profit des candidats qui ne disposent que d'un CESI (20.2% à 25.1%) et, dans une moindre mesure, d'un CEB (de 11.9% à 13.5%)¹.

¹ Le niveau de formation des candidats nous est malheureusement inconnu pour 18.9% des candidats (contre 20.5% en 2010). Le fait que certains candidats viennent de l'étranger et qu'il est parfois difficile d'établir des équivalences explique l'importance occupée par la catégorie « autre ».

B.

RAPPORT DU CONSORTIUM

LES GRANDES AVANCÉES DU CONSORTIUM EN 2011

Le partenariat entre le Conseil régional de la Formation et le Consortium a mis en œuvre la circulaire du Ministre Furlan du 25/01/2011 qui valorise les acquis des **travailleurs des communes, des provinces et des CPAS** dans le cadre des recrutements et des évolutions de carrière (http://pouvoirslocaux.wallonie.be/jahia/webdav/site/dgpl/shared/Circulaires/Fonction_publicue/20110125-FP-valorisationcompetences.pdf);

La Cellule exécutive et la Commission consultative et d'agrément se sont informées sur **l'approche collective en entreprise**, en rencontrant l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes. Parallèlement, un projet pilote en entreprise s'est développé au sein de Bpost avec l'appui du Competentie Centrum Ode aan de Mens;

Les travaux de la **Reconnaissance des Acquis de Formation** ont dépassé le stade expérimental et sept dossiers de correspondances avec des Titres de Compétence ont été validés;

Les procédures **d'articulation entre le Service Francophone des Métiers et des Qualifications et le CVDC** ont été clarifiées. Les premières mises en correspondances seront réalisées lors du premier trimestre 2012;

Tous les Titres de Compétence disposent de leur **supplément au certificat Europass** et sont téléchargeables sur le site du Consortium (<http://www.cvdc.be/fr/candidat/europass.html>)

La **reprise en formation** a connu trois avancées : la mise en ligne du tableau sur le site du Consortium (<http://www.cvdc.be/fr/conseiller/tableau-de-reprise-en-formation.html>), l'information personnalisée du candidat par courrier et la dispense d'une année préparatoire à la formation de chef d'entreprise à l'IFAPME et au SFPME (8 cas recensés);

Des projets **d'accompagnement des opérateurs du pré-qualifiant** ont été développés d'une part avec les Comités Subrégionaux de l'Emploi et de la Formation réunis en réseau et d'autre part avec la Fédération Aleap, dont :

- ◆ Un projet coordonné des visites des centres de validation
- ◆ Un projet d'analyse de nos outils validation (référentiels de compétences, outils de positionnement, fiches métiers) en vue de mieux préparer les stagiaires en formation à la validation.

La mise en place d'une action de reporting a permis la production de **rapports statistiques** et un pilotage fiable et précis du dispositif de validation;

Des **développements complémentaires de Val'id** visant tant à améliorer son ergonomie qu'à prendre en compte les évolutions du dispositif de la validation ont été définis en termes d'objectifs et de spécifications techniques. Une structure d'aide à l'utilisation de la plate-forme a également été mise en place;

Les **outils de positionnement** ont été largement diffusés auprès de nos partenaires et sont disponibles sur le site du CVDC (<http://www.cvdc.be/fr/conseiller/outils-de-positionnement.html>);

1. AMÉLIORER LA RÉGULATION DE L'OFFRE DE VALIDATION VIA UN SYSTÈME D'AGRÈMENT DAVANTAGE CONSTRUIT SUR UNE CONCERTATION AVEC LA CODA EN AMONT DE LA PROCÉDURE D'AGRÈMENT DES CENTRES

1.1. Amélioration du cadastre de l'offre

Pour mieux préparer les renouvellements d'agrèments davantage centrés sur l'action réelle des centres, le tableau du cadastre de l'offre a été amélioré en répertoriant les unités de compétence dites orphelines et les unités de compétence mises en œuvre en 2011.

Ce cadastre permet aussi aux centres de donner une information sur les raisons du non développement de certaines unités.

1.2. Réalisation d'un tableau de bord à destination des centres

Un nouveau tableau de bord réalisé par la responsable qualité de la Cellule exécutive du Consortium et les chargés de mission est mis à disposition des centres. Il reprend 5 critères :

- ◆ le volume d'activités,
- ◆ l'étendue de l'offre,
- ◆ les taux de réussite et d'absence,
- ◆ le niveau de satisfaction du candidat.

Il permet également d'alimenter le rapport d'activité.

1.3. Nouvelle stratégie de renouvellement d'agrèments des centres

Une nouvelle stratégie de renouvellement des agrèments des centres a été décidée en collaboration avec les chargés de mission :

- ◆ Regroupement des métiers lors de la demande de renouvellement du centre : ce qui a permis de réduire le temps de mobilisation du personnel du centre, des auditeurs, des chargés de mission et de la Cellule exécutive,
- ◆ Présentation statistique par centre : ces statistiques accompagnent la fiche d'introduction lors de la demande

de renouvellement au Comité directeur et reprennent par métier et par unité de compétence les taux de présence, d'absence, de réussite et d'échec,

- ◆ Augmentation du nombre de périodes de demandes de renouvellement.

A la demande des chargés de mission, les centres se voient attribuer trois périodes au lieu de deux par année pour introduire leur demande de renouvellement.

2. AMÉLIORER L'APPROCHE QUALITÉ

2.1. La qualité au sein de la Cellule exécutive

L'augmentation du nombre de candidats a influé sur le travail de la Cellule exécutive (émission des Titres par le secrétariat, contrôle qualitatif, contrôle méthodologique, contrôle et suivi comptable et homologation finale des sessions).

En 2011, des réunions de secrétariat ont été organisées une fois par semaine afin de planifier les tâches et d'en assurer le suivi. De nouvelles tâches et de grands chantiers lui ont été attribués comme :

- ◆ la refonte des Plans d'actions prioritaires et la réalisation de la trame de la description de fonction à l'attention de tous les membres de la Cellule exécutive du Consortium,
- ◆ la création de nouveaux documents procéduraux,
- ◆ les tests effectués dans le cadre de la délivrance de Titres pour la Reconnaissance des Acquis de Formation,
- ◆ l'analyse des fiches d'évaluation des candidats (D65),
- ◆ la réorganisation du local des documents de communication,
- ◆ l'établissement du cadastre des documents du secrétariat,
- ◆ la gestion du hepldesk...

Avec l'appui du responsable qualité du Forem, le PAP de la Cellule exécutive du Consortium a été revu et amélioré sur base des axes stratégiques 2009-2011. Une nouvelle version sur base des axes stratégiques 2012-2014 est en cours de réalisation et sera d'application en 2012. Enfin, pour différentes raisons liées à l'organisation interne ou l'ampleur et la priorité accordée aux différents projets, certaines actions n'ont pu être mises en œuvre en 2011 mais feront l'objet d'une attention plus particulière en 2012 et 2013 :

- ◆ l'élaboration des descriptions de fonction et le dévelop-

pement d'un plan de gestion et de partage des compétences,

- ◆ l'amélioration des processus et l'élaboration d'indicateurs et leur mise en œuvre,
- ◆ la réalisation d'une auto-évaluation sur le fonctionnement interne de la Cellule exécutive.

2.2. La qualité au sein des Centres

Révision et actualisation des documents des Centres

D'une part, une série de documents ont été actualisés :

- ◆ la demande et le renouvellement d'agrément,
- ◆ le rapport d'audit interne et externe,
- ◆ le guide de l'agrément (désormais uniquement accessible en ligne),
- ◆ le manuel qualité (en cours de refonte).

D'autre part, des documents ont été créés :

- ◆ le tableau de bord et la procédure d'utilisation,
- ◆ le document d'engagement de la confidentialité.

Analyse de la fiche d'évaluation de l'épreuve par le candidat (D65)

La fiche d'évaluation de l'épreuve (D65) est remplie manuellement et anonymement par le candidat avant l'obtention de ses résultats. L'évaluation porte sur sa satisfaction, sa motivation, sur l'organisation de l'épreuve et sur l'épreuve de validation en tant que telle.

Les Centres ont pour devoir d'analyser les remarques relevées par les candidats et d'en tenir compte pour autant qu'elles ne modifient pas les exigences de l'épreuve reprises dans le référentiel de validation. Le D65 est également un outil supplémentaire à la réalisation de leurs rapports d'activité.

Afin de connaître la satisfaction globale des candidats, la Cellule exécutive a analysé un échantillon de 250 fiches d'évaluation relatives à différents métiers et à différents centres et a relevé les tendances suivantes :

Concernant la satisfaction et la motivation des candidats :

- ◆ 90% des candidats sont plutôt ou très satisfaits
- ◆ 94% sont plutôt ou très motivés avant l'épreuve
- ◆ 65% se disent détendus ou plutôt détendus avant l'épreuve
- ◆ 61% se disent détendus ou plutôt détendus pendant l'épreuve

Concernant l'organisation des épreuves :

- ◆ Plus de 90% sont plutôt ou très satisfaits des informations transmises (nature de la tâche, critères d'évaluation, consignes...),
- ◆ Près de la totalité des candidats sont plutôt ou très satisfaits du matériel fourni pour l'épreuve,
- ◆ Près de la totalité des candidats sont plutôt ou très satisfaits de l'accueil.

Concernant l'épreuve de validation :

- ◆ 84 % des candidats estiment que les tâches correspondent à leur expérience du métier (plutôt ou très satisfaits),
- ◆ 97% sont plutôt ou très satisfaits des consignes données,
- ◆ 64% sont plutôt ou très satisfaits du degré de difficulté de l'épreuve.

Les résultats de cette analyse viendront alimenter l'étude d'impact du Titre de Compétence menée en 2012.

Notons enfin que le D65 a fait l'objet d'un workshop lors de la journée des Centres. Ce qui nous a permis de relever que le vocabulaire et la précision de certaines questions pourraient être améliorés voire reformulés.

2.3. Développement d'un outil de reporting statistique

La Cellule exécutive du Consortium s'est dotée d'une solution de reporting qui permet un pilotage fiable et précis du dispositif de validation par la production de rapports statistiques.

Des modèles destinés à produire des rapports statistiques pertinents et récurrents ont été progressivement développés selon deux axes :

- ◆ L'axe des destinataires (Comité directeur, Commission consultative et d'agrément, opérateurs, Célex, gouvernements...),
- ◆ L'axe chronologique (états des lieux hebdomadaires, mensuels...).

Les responsables de centre et les chargés de mission auront également la possibilité de produire leurs propres statistiques via Val'id.

2.4. Développements complémentaires de la plate-forme Val'id

Un helpdesk (1^{re} et 2^e ligne) a été mis en place pour les utilisateurs de Val'id.

En outre, la documentation de l'application a été entreprise en 2011 (FAQ, notes techniques, manuel).

Des développements complémentaires de Val'id visant tant à améliorer son ergonomie qu'à prendre en compte les évolutions du dispositif de la validation (RAF, épreuves théoriques, reprise en formation) ont été définis en termes d'objectifs et de spécifications techniques.

2.5. Développement de la professionnalisation des acteurs des centres

Journées de rencontres des centres

Deux journées à destination des responsables de centre ont été organisées : une en Wallonie et une à Bruxelles.

Ces réunions sont des lieux de transmission d'informations, de partage d'expérience et de bonnes pratiques, des recueils des interrogations et difficultés, de régulation de l'information et d'ajustement des discours sur la validation, d'analyse informelle de l'adéquation entre la formation de base des centres et leur vécu.

Plusieurs thèmes ont été abordés :

- ◆ La situation et les perspectives du dispositif,
- ◆ Le nouvel outil statistique,
- ◆ La stratégie de renouvellement de l'agrément,
- ◆ Les nouveaux documents et les documents modifiés,
- ◆ La VAE et le lien avec les Centres de validation.

Deux workshops ont également été animés ayant pour thèmes :

- ◆ l'évaluation des épreuves par le candidat (D65),
- ◆ la bourse aux échanges.

La journée s'est clôturée par une évaluation qui s'est avérée globalement satisfaisante. Cependant, quelques pistes d'amélioration ont été dégagées pour l'année suivante, à savoir :

- ◆ Revoir la préparation et le contenu des ateliers pour une participation plus active des participants,
- ◆ Rencontrer les préoccupations de tous les responsables de Centres (expérimentés et débutants),
- ◆ Impliquer les chargés de mission dans la préparation et le suivi de ces journées.

Formation à l'application Val'id

Deux séances de formation sur l'utilisation de l'outil Val'id ont été organisées à destination des nouveaux secrétaires de centres, directeurs de Centres et chargés de mission.

L'évaluation par les candidats est globalement positive (100% des candidats se disent plutôt satisfaits du contenu). Afin d'apporter un plus à notre formation, il a été décidé qu'un manuel d'utilisation de cet outil serait réalisé en 2012.

Proposition d'un plan d'action

En décembre 2011, une proposition d'action a été soumise au Comité directeur en faveur de la professionnalisation des acteurs des centres. Le plan proposé se décline en trois axes : le socle commun incluant une description de fonctions et un plan de formation, la formation de base étendue à tous les acteurs des centres, ainsi que la formation continuée proposant de nouvelles actions, comme des ateliers thématiques.

3. METTRE EN ADÉQUATION LES COÛTS RÉELS DES CENTRES ET LEUR SUBVENTIONNEMENT

3.1. Mission statutaire

Mission statutaire	Réalisé 2007	Réalisé 2008	Réalisé 2009	Réalisé 2010	Budget 2011	Réalisé 2011
Personnel	507.556	514.321	581.895	651.451	754.157	718.935
Bureau garni	36.793	38.633	39.096	41.295	39.940	42.021
Biens et services	25.623	47.837	107.996	12.150	169.715	13.952
Communication	96.492	83.587	40.586	32.011	84.600	41.536
Déplacements & jetons	13.766	16.226	18.302	18.673	20.150	19.946
Production	8.486	4.403	4.340	5.904	91.250	3.422
Frais financiers	3.978	3.087	1.846	25	50	108
Investissements	2.726	4.758	2.152	588	5.350	2.607
Total Dépenses	695.420	712.852	796.213	762.097	1.165.212	842.527

L'écart enregistré entre le budget 2011 et le réalisé 2011 s'explique par des appels d'offres qui ont nécessité des délais plus importants de négociation. Ces marchés débiteront dès le 1er semestre 2012.

3.2. Mission déléguée

En plus des missions statutaires, le Consortium gère le financement des sessions de validation. Chaque année, sur la base des objectifs des opérateurs, une dotation est demandée aux gouvernements. Cette dotation est réservée aux opérateurs ou directement aux centres de validation, sur base de justificatifs, au prorata du nombre de validations effectivement réalisées. Le solde non utilisé lors de l'année civile est remboursé aux gouvernements.

En 2011, des limites budgétaires ont été confirmées (FWB) ou sont apparues (RW).

Le nombre de validations est en progression constante. A l'heure actuelle, le surcroît de travail administratif résultant de cette hausse (augmentation du nombre de sessions de 39% en 2011) a pu être absorbé par la Célex en termes de personnel et de matériel.

Le coût des épreuves sur base tarifaire varie de 110 à 390 euros en fonction de l'unité de compétence du métier choisi. Le coût des épreuves des métiers les plus validés en 2011, que sont l'aide-ménagère, l'employé administratif et l'aide comptable, varie de 110 à 180 euros.

Au total repris ci-après, il faut ajouter 103 épreuves supplémentaires. Celles-ci ont été financées en dehors du présent dispositif par des fonds propres aux centres eux-mêmes.

Le tableau ci-après précise le nombre d'épreuves organisées soit par les opérateurs du Consortium, soit par leurs partenaires (en majorité des Centres de compétence ou des Centres de référence, une seule EFT).

Les coûts (tarifs épreuves + observateurs + frais déplacement observateurs) y sont détaillés.

Les coûts des centres sont influencés par les différences tarifaires des différents métiers.

Gouvernement	Opérateur	Coût Centres	Honoraires observateurs	Frais de déplacement observateurs	Coût total	Nombre d'épreuves	Coût par épreuves	
COCOF	BFO	23.435,80	3.700,00	760,44	27.896,24	131		
	EVOLIRIS	604,00	0,00	0,00	604,00	4		
	IRIS TL	180,00	0,00	0,00	180,00	1		
	TOTAL	24.219,80	3.700,00	760,44	28.680,24	136	210,88	
	MOYENNE	178,09	27,21	5,59	210,88			
	SFPME	12.958,00	1.900,00	126,09	14.984,09	62	241,68	
	MOYENNE	209,00	30,65	2,03	241,68			
	TOTAL COCOF	37.177,80	5.600,00	886,53	43.664,33	198	220,53	
MOYENNE	187,77	28,28	4,48	220,53				
RW	FOREM	99.012,00	14.900,00	2.252,04	116.164,04	566		
	COACH	7.598,00	2.000,00	405,40	10.003,40	56		
	T-EVENT	8.672,50	1.400,00	35,00	10.107,50	42		
	TECHNIFUTUR	5.396,80	1.100,00	87,75	6.584,55	27		
	TECHNOBEL	3.473,00	800,00	341,10	4.614,10	23		
	TECHNOCITÉ	2.139,20	400,00	54,66	2.593,86	14		
	TECHNOFUTUR	1.860,00	300,00	17,04	2.177,04	12		
	TOTAL	128.151,50	20.900,00	3.192,99	152.244,49	740	205,74	
	MOYENNE	173,18	28,24	4,31	205,74			
	IFAPME	49.972,00	6.800,00	1.323,59	58.095,59	280		
	AUTOFORM	2.524,00	600,00	85,99	3.209,99	13		
	TOTAL	52.496,00	7.400,00	1.409,58	61.305,58	293	209,23	
	MOYENNE	179,17	25,26	4,81	209,23			
	TOTAL RW	180.647,50	28.300,00	4.602,57	213.550,07	1033	206,73	
	MOYENNE	174,88	27,40	4,46	206,73			
CF	EPS	98.170,00	15.000,00	1.332,20	114.502,20	594	192,76	
	MOYENNE	165,27	25,25	2,24	192,76			
TOTAL GÉNÉRAL		315.995,30	48.900,00	6.821,30	371.716,60	1825	203,68	
MOYENNE		173,15	26,79	3,74	203,68			

4. METTRE EN ŒUVRE UN PLAN COORDONNÉ DE COMMUNICATION QUI RENFORCERA LA NOTORIÉTÉ ET L'IDENTITÉ DU DISPOSITIF DE VALIDATION

En 2011, le Consortium a poursuivi la mise en œuvre du plan déterminé en 2009 avec comme objectifs :

- ◆ Faire connaître le dispositif aux professionnels de l'information/orientation, aux candidats et aux secteurs professionnels,
- ◆ Mobiliser essentiellement les professionnels et les partenaires sociaux pour que des filières d'accès vers les centres de validation soient construites,
- ◆ Accentuer la notoriété du dispositif auprès du grand public.

Commençons par présenter quelques indicateurs du succès du dispositif:

- ◆ l'augmentation des visites sur le site Internet www.validationdescompetences.be. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, 39.351 visiteurs uniques ont consulté le site CVDC (34.447 visiteurs en 2010) dont 58% de nouveaux visiteurs qui consultent le site pendant en moyenne 2 minutes 49. Les pages les plus consultées concernent les métiers disponibles et les centres de validation,
- ◆ la régularité des demandes de supports de communication (folders, affiches, DVD...) via un formulaire de commande en ligne. Environ 40.000 folders, 100 DVD, 500 affiches ont été distribués en 2011 à destination de conseillers, de formateurs, de secteurs professionnels...
- ◆ la croissance du nombre d'inscrits à la newsletter : en décembre 2011, le nombre s'élève à 889 personnes inscrites (plus 20% par rapport à 2010),
- ◆ de nombreux articles et vidéos :
 - **presse écrite** : La Libre Belgique (février), Vers l'avenir (février), L'Echo (décembre), De Standard (avril),
 - **presse associative** : Union des Villes et des Communes (février), billet hebdo d'infor jeunes (octobre)
 - **publications des secteurs et des services publics de l'emploi et de la formation** : Bulletin d'information de Formelec (février et septembre), Special Formation Initiale d'EDUCAM, Newsletter d'Actiris, du Forem et de l'IFAPME, Emploi du Temps de Mars et décembre (Forem),

- **vidéo** : lors du Salon Emploi de Charleroi organisé par le Forem (<http://www.youtube.com/watch?v=dWcX-UWkrqg>), interview A. Kock par Autoform en novembre, intervention Virginie Van Elmbt, conseillère en formation de Bruxelles Formation dans le cadre de SOS emploi en Septembre (<http://blogs.rtl.be/sos/2011/09/28/les-principaux-conseils-de-virginie-van-elmbt-conseillere-en-formation-aupres-de-bruxelles-formation/>).

Poursuivons en présentant quelques actions qui ont amélioré la notoriété du dispositif :

- ◆ Organisation d'un événement fédérateur à destination des anciens présidents de commission de référentiels (le Printemps des présidents),
- ◆ Participation à de nombreux événements/colloques/séances d'information à destination des candidats: Journée portes ouvertes au CERIA, Salon Place à l'emploi à Namur, semaine de l'emploi du Forem, Salon Europole à Lille, salon Eurométropole à Tournai, Brussel Go JOB, Salon de la Formation à Bruxelles, etc. ,
- ◆ Collaboration à la mise en place de séances d'information et de visites de centres à destination des conseillers et des entreprises organisées par les CSEF, la coordination bruxelloise, etc.,
- ◆ Présence lors de manifestations spécifiques aux pouvoirs locaux : Salon des mandataires, Carrefour des compétences et huit rencontres décentralisées avec les secrétaires communaux, les CPAS et les provinces,
- ◆ Réalisation d'un film à destination des entreprises (diffusé lors de la remise de la boussole d'or COCOM);
- ◆ Mise en ligne de plusieurs actualités sur le site du Consortium.

Enfin, l'année 2011 s'est terminée par une analyse approfondie de la communication du Consortium en collaboration avec une agence de communication. L'action se poursuivra en 2012 par la proposition d'une nouvelle stratégie de communication et la proposition d'un plan d'action pour 2012-2013.

5. DÉVELOPPER L'UTILISATION DES TITRES DE COMPÉTENCE PAR DES OPÉRATEURS DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

Certains opérateurs de l'emploi et de l'insertion ont pris l'initiative de développer des projets spécifiques portant sur l'amélioration de l'orientation, l'accompagnement et la guidance de leur public-cible vers la validation dans le but d'augmenter les taux de réussite et de présence aux épreuves.

En 2011, le Consortium a porté son attention sur le soutien à ces partenaires dans la phase de démarrage de projets pilotes afin de pouvoir par la suite leur donner une forme définitive (2012-2013).

Voici un descriptif des projets soutenus par le Consortium de Validation des Compétences:

LA COORDINATION BRUXELLOISE :

Un travail de partenariat a été mené entre les opérateurs publics de formation de la région bruxelloise, Actiris et la Cellule exécutive du Consortium. La deuxième phase de démarrage du projet pilote a consisté en :

- ◆ un focus sur les métiers suivants : carreleur, installateur sanitaire, installateur électricien résidentiel, peintre en bâtiment, coiffeur et aide-comptable, par l'envoi d'un courrier papier à 3412 chercheurs d'emploi les informant de la possibilité de faire valider leurs compétences, qui a permis aux chercheurs d'emploi d'obtenir des informations sur le dispositif auprès de Bruxelles Formation Carrefour et les centres de validation,
- ◆ La généralisation et l'accessibilité des outils de positionnement de la Cellule exécutive aux conseillers emploi/formation des services publics,
- ◆ L'organisation d'un réseau de référents validation (les responsables des antennes Actiris) et la diffusion d'informations ciblées,
- ◆ Mise en place de séances d'informations mensuelles à destination des candidats à Bruxelles Formation Carrefour,
- ◆ Organisation de deux visites de centres de validation à destination des conseillers Actiris.

LES CPAS DE LA RÉGION BRUXELLOISE PILOTÉS PAR L'ASSOCIATION DES VILLES ET DES COMMUNES :

Les CPAS ont opérationnalisé l'outil validation en l'intégrant dans leur manuel à destination des conseillers « Bilan socioprofessionnel en CPAS ».

Certaines difficultés ont été rencontrées lors de sa mise en œuvre, notamment :

- ◆ la perception de la connaissance du français par les agents d'insertion ne correspond pas aux exigences demandées par les centres de validation,
- ◆ l'orientation des ayants-droit vers la validation reste difficile,

- ◆ l'écart entre les compétences acquises dans le pays d'origine et les compétences exigées en Belgique ne permet pas d'orienter vers la validation sans une remise à niveau,
- ◆ la collaboration entre les opérateurs est freinée par l'obligation du secret professionnel,
- ◆ le manque d'équivalence entre le Titre de Compétence et l'Ervaringsbewijs,
- ◆ la démarche individuelle de la validation dans un rapport collectif (suivi des personnes sous statut art.60).

Suite à ce constat, de nouvelles perspectives de collaboration entre la Cellule exécutive du Consortium et l'Union des Villes et des Communes seront envisagées pour l'année 2012.

LES COMITÉS SUBRÉGIONAUX DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (CSEF) RÉUNIS EN RÉSEAU :

Après avoir dispensé une information généraliste sur le dispositif de Validation des Compétences, les CSEF ont organisé avec l'appui de la Cellule exécutive du Consortium et des chargés de mission des visites coordonnées des centres de validation afin de renforcer les collaborations entre les différents acteurs.

Ces visites de centres ont été organisées autour d'une structure de communication commune à tous les centres de validation :

- ◆ mise en place d'une plate-forme de gestion de l'agenda et des inscriptions,
- ◆ coordination entre les chargés de mission et les coordinateurs des CSEF,
- ◆ informations généralistes (film sur la validation),
- ◆ informations spécifiques au métier,
- ◆ présentation des consignes propres aux métiers présentés,
- ◆ visite du centre de validation,
- ◆ échange questions/réponses sur les particularités des publics DIISP,
- ◆ échange de cartes de visite pour des partenariats futurs,
- ◆ Les visites de centres ont été programmées entre mai 2011 et avril 2012.

Certains CSEF spécifiques :

Le CSEF de Huy/Waremme a organisé une soirée d'information sur la validation à destination d'un groupement d'entreprises. Cette première rencontre avec les entreprises a permis aux CSEF d'amorcer le débat sur l'argumentation à mettre en œuvre pour mobiliser les entreprises autour du projet validation.

Le CSEF de Namur a organisé un colloque sur le thème de l'accompagnement à la validation des Compétences en collaboration avec différents partenaires engagés dans la validation comme l'Association des Villes et de Communes de la région bruxelloise, la Fédération ALEAP, le centre de validation de Florenne, le secteur de l'IFP qui sont venus partager leurs expériences professionnelles dans l'accompagnement de leurs publics vers la validation.

Le CSEF de Tournai a développé une plate-forme validation avec ses membres EFT afin d'analyser l'opportunité d'accompagner des stagiaires dans un parcours validation. D'autre part, il a mené une étude sur le commerçant détaillant et son impact sur l'emploi dans leur région. La Cellule exécutive a réuni le CSEF de Tournai pour remettre à la Coda (année 2012) une demande de métier commune. Actuellement, ils sont en attente des accords des partenaires sociaux du secteur.

Le CSEF Verviers a rassemblé les opérateurs AWIPH de sa région pour donner une information généraliste sur le dispositif.

Les EFT/OISP membres de la Fédération ALEAP

La Fédération Aleap a orienté sa réflexion sur la manière d'accompagner les stagiaires en formation pré-qualifiante vers la validation.

Ils ont réuni trois opérateurs de formation (concernant les métiers d'employé administratif, maçon et électricien résidentiel) qui avaient pour mission de comparer les référentiels de formation et les référentiels de compétence.

Notons que les CSEF, par l'organisation des visites de centres, ont permis une rencontre plus opérationnelle entre les opérateurs et les centres

L'AWIPH :

L'AWIPH a organisé deux rencontres avec ses partenaires et la Cellule exécutive.

La rencontre avec les centres de validation s'est faite à travers les visites organisées dans le cadre des CSEF réunis en réseau.

Des contacts privilégiés ont été développés par certains partenaires et de façon individuelle.

6. DÉVELOPPER L'UTILISATION DES TITRES DE COMPÉTENCE PAR LES PARTENAIRES SOCIAUX

6.1. Développer l'approche vers les entreprises

L'approche individuelle

Dans un premier temps, la chargée de communication a développé un argumentaire et des outils à destination des entreprises, disponibles en version papier ou téléchargeables sur le site de la Validation des Compétences.

La Cellule exécutive du Consortium a répondu à des demandes spécifiques par l'envoi de documentation ou par une information généraliste donnée à un ou des responsables d'entreprises.

L'approche collective

Nous avons été approchés par plusieurs entreprises qui s'interrogeaient sur la possibilité pour leurs travailleurs de faire valider leurs compétences, principalement :

- ◆ Mifratel et Scarlet belgacom (pour le métier de call center suite aux validations au sein de ces entreprises pour les employés néerlandophones)
- ◆ Bpost via le Cocom (pour les métiers d'employé administratif, d'opérateur call center et de magasinier)

Ces différentes demandes ont amené la Consortium et la Commission consultative et d'agrément à s'informer et réfléchir sur l'approche collective en entreprise. Ainsi, une rencontre avec l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) a été organisée en mai 2011 pour débattre des opportunités et des freins que représente cette démarche.

Pour compléter cette approche, deux états des lieux ont été présentés :

- ◆ un sur la situation du développement de l'approche compétence en Europe sur base des résultats de l'étude organisée dans le cadre d'Observal

- ◆ l'autre sur les projets soutenus par le Fonds social européen de validation de compétences et de valorisation des acquis de l'expérience en Belgique francophone.

D'autre part, et toujours dans le cadre de la réflexion sur le développement de la Validation des Compétences en entreprise, la Cellule exécutive du Consortium a eu l'occasion de se rendre à Barcelone.

Cette initiative de la Fédération Wallonie Bruxelles avait pour but de rencontrer les acteurs catalans de la formation (Ministère Régional de l'éducation, centres de formation, secteurs et entreprises) afin de prendre connaissance du système de gestion des compétences et des qualifications au sein d'entreprises catalanes.

La particularité de ce système étant le résultat d'une collaboration entre le secteur privé et le secteur public. Cette mission exploratoire a permis à la Cellule exécutive d'analyser l'articulation existante entre gestion des compétences et validation en Catalogne en vue d'élaborer un modèle de collaboration efficace de validation en entreprise.

Parallèlement à ces prises d'informations, **deux projets pilotes** ont vu le jour :

Cocom en partenariat avec le Consortium et Bpost a mis en place un projet pilote visant à informer les travailleurs de Be post sur les différents dispositifs de validation existant tant en région flamande, wallonne et bruxelloise.

La Cellule exécutive a organisé avec Be post trois séances d'information à destination des travailleurs ciblées sur trois métiers (employé administratif, opérateur call center et magasinier).

A l'issue de ces séances, 26 candidats se sont inscrits à une épreuve de validation. Nos centres de validation ont contacté les travailleurs pour les inviter à une guidance pré-épreuve afin de confirmer leurs compétences et le choix du Titre de Compétence. Au final, 4 épreuves ont été organisées. Le bilan de ce projet est en cours afin de définir la suite à y donner.

La circulaire Furlan du 25/01/2011

a permis aux pouvoirs locaux et provinciaux sous la direction du CRF de mettre en place un nouveau dispositif permettant de valider et valoriser les compétences de leurs agents.

Cette circulaire est intitulée « Valorisation des compétences dans le cadre du pacte pour une fonction publique locale et provinciale solide et solidaire ».

Une première étape a été d'informer les pouvoirs locaux sur le dispositif de Validation des Compétences en partenariat avec le CRF.

Au mois de novembre 2011, la province de Liège a mis en place un projet pilote dans les communes de Soumagne, Verviers, Marchin et Seraing pour analyser les motivations de départ, relever les points faibles et préciser les besoins. L'analyse révèle que les motivations de départ concernent principalement l'intégration de la validation dans le processus de recrutement et dans le plan de la formation, ainsi que la possibilité d'une évolution de carrière pour le personnel ouvrier.

Parmi les points à améliorer, relevons les nécessités suivantes :

- ◆ une meilleure information de départ,
- ◆ une bonne adéquation entre l'offre de validation et les besoins des pouvoirs locaux et provinciaux en mettant notamment en place un mécanisme de vigilance,
- ◆ une mise en place d'une cellule de soutien et conseils au sein des GRH pour une approche positive de la validation,
- ◆ un cadre légal bétonné,
- ◆ une programmation des sessions de validation permettant aux travailleurs d'accéder aux épreuves dans un délai acceptable en vue d'obtenir leurs Titres de Compétence pour accéder aux droits sociaux ouverts dans le secteur.

Enfin, le secteur de l'industrie alimentaire a remis une demande de métier d'opérateur de production sur ligne industrielle commun à différents secteurs (alimentaire, textile ...). Ce nouveau métier amène la réflexion sur la possibilité de faire valider ses compétences au sein de l'entreprise. L'IFP prépare un appel à projet à Wagrallim (pôle de compétitivité agro-industrie) portant sur « la validation et les reconnaissances de compétences en entreprises pour les travailleurs de l'industrie alimentaire ».

6.2. Relancer les conventions sectorielles

En novembre 2011, une réunion avec un conseiller au Cabinet Simonet a permis de préciser le cadre des conventions sectorielles. Les « conventions cadres » sont conclues entre le Gouvernement wallon, la Fédération Wallonie-Bruxelles et les secteurs pour la durée de la législature. Ces dernières se déclinent en « conventions spécifiques », communes en ce qui concerne le Consortium de Validation des Compétences et le Service Francophone des métiers et des qualifications. Il est donc opportun d'actualiser nos conventions en suivant la programmation du renouvellement des différentes conventions cadres sectorielles et en construisant un modèle commun au Consortium et au SFMQ.

En décembre 2011, a eu lieu une rencontre avec Laurent Gall afin de repréciser la collaboration entre le secteur de l'industrie alimentaire et le Consortium de validation. Soulignons que l'IFP et le secteur de l'intérim ont organisé, en partenariat avec le centre Formalim, plusieurs séances d'informations sur la validation avec visites du centre à destination des conseillers intérim pour augmenter le nombre de candidats à la validation en ce qui concerne les métiers d'assistant opérateur et d'opérateur de production des industries alimentaires.

Voici un tableau reprenant la programmation prévue pour la suite :

Secteur	Signature de la 1 ^{re} convention sectorielle spécifique CVDC	Signature de la convention sectorielle cadre (RW-FWB)	1 ^{re} réunion : vers la réalisation de la convention sectorielle spécifique (CVDC-SFMQ)	2 ^e réunion : vers la signature de la convention spécifique
Alimentaire	29-janv-08		8-déc-11	A programmer
Construction	16-déc-08	juil-11	13-janv-12	23-mai-12
Electricité	3-mai-08	déc-11	23-févr-12	28-juin-12
Automobile	Août 2009	A venir	A programmer	A programmer
Industrie métallique et technologique	29-avr-09	nov-11	30-mai-12	A programmer
Secteurs verts	1-mai-09		A programmer	A programmer
Coiffure	29-janv-10	A venir	A programmer	A programmer
Horeca		déc-11	A programmer	A programmer
Non-Marchand		déc-11	23-mai-12	A programmer
CRF		déc-11	30-mars-12	22-juin-2012
...
Transport et Logistique	Pas de convention actuellement mais réunions en vue de l'obtention de l'équivalence du Titre avec le « brevet cariste », en partenariat avec le FSTL et le VDAB.			

7. GARANTIR LA VALEUR DES TITRES DE COMPÉTENCE AU NIVEAU NATIONAL ET EUROPÉEN

7.1 Mesurer l'impact des Titres de Compétence au niveau national

En 2011, un cahier des charges et un appel d'offres pour l'étude d'impact de la valeur des Titres de Compétence sur le marché de l'emploi ont été réalisés.

D'une façon générale, l'étude d'impact devra définir la valeur donnée au Titre par le candidat et l'employeur, ainsi que de mesurer sa notoriété. Il s'agira de vérifier dans quelle mesure le dispositif permet de favoriser :

- ◆ l'augmentation de l'estime de soi,
- ◆ l'insertion à l'emploi,
- ◆ la mobilité professionnelle interne et externe,
- ◆ la définition et la réalisation du projet professionnel (notamment en termes d'accès à la profession)
- ◆ l'accès à la formation et l'allègement du parcours,
- ◆ la durabilité de l'emploi (en spécifiant les raisons du départ le cas échéant),

◆ l'égalité des chances pour les publics peu diplômés (importance de bien définir le profil du candidat).

Ces différents éléments repris dans le cahier des charges ont pu être définis suite à un entretien avec un consultant et une professionnelle des enquêtes de Bruxelles Formation « service Etudes et développement ». L'étude démarrera en 2012.

7.2 Harmoniser les pratiques avec le dispositif flamand

Dans le cadre du métier de conducteur de chariot électrique, deux réunions ont eu lieu avec le VDAB et le Fonds Social Transport et Logistique pour introduire une demande commune de reconnaissance du brevet cariste et du Titre de Compétence/Ervaringsbewijs.

Les référentiels de validation ont été revus et adaptés par rapport aux « Standarden » du Serv, notamment en ce qui concerne l'évaluation des règles de sécurité. La réflexion se poursuivra en 2012.

Un travail de correspondance a également été réalisé et validé par le Selor en 2011.

Les Titres de Compétence et les Ervaringsbewijs ont été liés

à une même famille de fonctions en vue de déterminer leur niveau (en référence à la cartographie fédérale).

Ils ont ensuite été associés à des (sous-) domaines d'expérience.

Au sein du Selor, les Titres de Compétence et les Ervaringsbewijs seront reconnus en tant que certification de l'expérience dans un domaine particulier. Un candidat pourra prouver qu'il possède l'expérience requise pour une sélection déterminée (à raison de deux ans d'expérience maximum).

7.3. Mettre en place la Reconnaissance des Acquis de Formation (R.A.F)

Faisant suite aux réflexions amorcées en 2010, la Reconnaissance des Acquis de Formation a connu une première phase d'implémentation. Sur la base d'un projet pilote dont les conclusions ont été soumises au Comité directeur, les processus, les documents et la programmation des dossiers ont été fixés en juin 2011.

Par la suite, 7 dossiers introduits par les opérateurs ont été traités :

- ◆ L'IFAPME pour les métiers d'installateur électricien résidentiel, industriel, boulanger-pâtissier,
- ◆ Le Forem pour les métiers de magasinier et aide-comptable,
- ◆ Bruxelles Formation pour les métiers de coffreur et employé administratif.

Bien que les développements nécessaires aient été réalisés dans la plate-forme Val'id, les Titres de compétence obtenus via la procédure RAF ne seront émis que dans le cadre de la seconde phase d'implémentation (2012).

7.4. Coordonner les Titres de Compétence avec les certifications des opérateurs

Le tableau de reprise en formation développé en 2010 a été mis en ligne sur le site du Consortium de Validation des Compétences en janvier 2011. Il se trouve sous l'onglet « Conseiller/Tableau de reprise en formation » et également sous l'onglet « métiers disponibles » du site via la fiche détaillée du métier.

Ce tableau reprend pour chacun des métiers validés au sein du Consortium :

- ◆ l'intitulé de la (des) formation(s) pour la(es)quelle(s) des aménagements de parcours peuvent être octroyés grâce aux Titres de Compétence,
- ◆ le nom et les coordonnées du/des organismes de formation qui les organisent.

Le tableau est actualisé en fonction des nouveaux tarifs de « dispense » définis par les opérateurs.

Depuis janvier 2011, lors de l'envoi de leur Titre de Compétence, les candidats reçoivent une lettre qui les informe sur les possibilités de reprise en formation en fonction du Titre obtenu et les numéros de contact (call center ou centre) des organismes de formation susceptibles de proposer des aménagements de parcours.

Signalons les huit reprises en formation au sein de l'IFAPME et du SFPME qui ont permis une dispense de l'année préparatoire à la formation de chef d'entreprise pour des personnes ne disposant pas du diplôme de l'enseignement secondaire mais des Titres de Compétence requis.

7.5. Participer aux Projets européens

L'année 2011 a vu l'implication du Consortium dans plusieurs projets européens :

Supplément au certificat Europass

La Cellule exécutive du Consortium participe aux réunions organisées par l'agence Europass.

Elle a développé pour chaque Titre de Compétence un supplément au certificat Europass. L'intitulé du métier et les unités de compétence associées ont été traduits en 3 langues. Chaque candidat ayant réussi une épreuve reçoit avec son Titre de Compétence un courrier lui proposant de le valoriser à l'étranger grâce au supplément au certificat. Les SC Europass peuvent être téléchargés sur le site du CVDC :

<http://www.cvdc.be/fr/candidat/europass.html>

Cadre européen des certifications

Un Groupe de travail « Descripteurs » formé des différents opérateurs de formation, et de l'enseignement secondaire, supérieur, universitaire et de promotion sociale s'est mis en place en décembre 2011. Son objectif fut de proposer un cadre national des certifications pour décembre 2012. La Cellule exécutive du Consortium participe aux travaux.

Projet Leonardo « Ecvet in Progress »

En 2011, un partenariat a été initié dans le cadre d'un séminaire de contact organisé par l'AEF (2010) regroupant :

- ◆ les principaux acteurs de la formation professionnelle,
- ◆ le Consortium de Validation des Compétences,
- ◆ le Service Francophone des métiers et des qualifications,
- ◆ les représentants finlandais et estoniens.

Le projet Leonardo « Ecvet in Progress » a été introduit et accepté par la Commission Européenne (appel TOI 2011_2013) et il est coordonné par le Forem.

Il entend contribuer au déploiement des ECVET dans les pays concernés et accroître la transparence et les mobilités entre les différents partenaires impliqués par le développement d'une méthodologie fondée sur les expériences ECVET et par la définition de parcours types dans le secteur de la construction.

Une première rencontre transnationale a été réalisée à Bruxelles en décembre 2011.

En outre, le Consortium de Validation des Compétences et le SFMQ ont représenté la Belgique francophone au séminaire ECVET Team qui s'est tenu en mars 2011 à Prague (République tchèque).

Projet Leonardo « Earnfile »

L'année 2011 a aussi connu la finalisation du **Projet Leonardo « Earnfile »** : « Evaluation and Recognition of Non-formal and Informal Learning ».

Associé à la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Consortium de validation a contribué à cette réflexion sur la reconnaissance des acquis non formels et informels. Les conclusions – en ce compris une présentation du dispositif de la Validation en Belgique francophone – ont été présentées lors d'une conférence finale qui s'est tenue à Sofia (Bulgarie) en juillet 2011. Cf. <http://www.earnfile.eu/index.html>

8. DÉVELOPPER QUANTITATIVEMENT L'OFFRE EN TITRES DE COMPÉTENCE

8.1. Améliorer l'efficacité et l'efficience de la méthodologie

L'approche dossier

Une deuxième note faisant suite aux travaux relatifs à l'approche dossier a été déposée au Comité directeur du 14 janvier 2011. Cette note expose les difficultés de l'épreuve reconstituée dans le cadre de l'évaluation des compétences du vendeur automobile et demande de pouvoir expérimenter l'approche dossier pour ce métier. En décembre 2011, un cahier spécial des charges a été rédigé pour réaliser un marché public de consultation visant deux postes :

- ◆ une analyse de la ligne de production actuelle dans le but de renforcer et de stabiliser le dispositif,
- ◆ une étude de faisabilité portant sur l'introduction de l'approche dossier comme nouveau mode d'évaluation des compétences au sein de la ligne de production actuelle.

Le guide méthodologique

La Cellule exécutive a organisé une rencontre des présidents des commissions de référentiels destinée à recueillir leur avis et leur regard critique sur la méthodologie déployée. Une demi-journée de travail a eu lieu en mai 2011. Une refonte du guide méthodologique a été effectuée avec de substantiels ajouts. Le guide a été finalisé en août 2011, dans sa version 2.0.

Le guide de la validation

Une refonte du guide de la validation a été effectuée, avec la coopération des chargés de mission. Il s'agissait de l'adapter suite à la mise en place de Val'id et à la levée de l'interdiction de lien pédagogique. Le guide a été finalisé en octobre 2011.

8.2. Développer de nouveaux métiers

Trois nouveaux métiers ont pu être développés (nous prenons comme indice la date de dépôt au Comité directeur).

1. Le mécanicien poids lourds
2. Le coiffeur autonome
3. Le conducteur de gerbeur électrique

Il faut y ajouter le monitoring complet du métier de maçon, comprenant entre autres, le développement d'une nouvelle unité de compétence et équivalant à un cycle de commissions de référentiels.

Relevons également le début des travaux de la commission de référentiels fossoyeur et la finalisation de l'opérateur de ligne, mais les métiers ne seront présentés au Comité directeur qu'en 2012.

Au total, en 2011, on dénombre 13 référentiels produits, dont 10 Titres de compétence.

Plusieurs motifs expliquent cette production faible :

Au cours de l'année 2011, le groupe des experts méthodologiques a subi de nombreux bouleversements :

- ◆ absence d'un expert pendant les 3 premiers trimestres,
- ◆ écolage,
- ◆ départ et redéploiement vers d'autres fonctions.

De plus, les commissions de référentiels sur les métiers en cours ont nécessité plusieurs ajustements provoquant l'allongement de celles-ci :

- ◆ la création systématique d'un outil de positionnement,
- ◆ le testing d'une ou de toutes les UC réalisées, ces étapes devenant des préalables au dépôt des documents au Comité directeur.

Enfin, la mise en œuvre des RAF et la préparation des 7 premiers dossiers ont constitué un travail non négligeable.

Au 31 décembre 2011, 45 métiers étaient couverts et 131 Titres de Compétence étaient produits par la Cellule exécutive (effectivement mis en œuvre dans les centres de validation agréés).

8.3. Assurer la veille de la production

Programmation des monitorings

L'évolution des métiers et des techniques rend indispensable la mise à jour régulière des référentiels, c'est ce qu'on appelle le monitoring.

Le monitoring des référentiels suivants a été réalisé :

1. L'installateur sanitaire
2. le peintre en bâtiment
3. Le boulanger-pâtissier
4. Le couvreur (non finalisé en 2011)

A ces monitorings prévus dans la programmation des commissions de référentiels, il faut ajouter 5 monitorings non prévus, à la demande du Comité directeur en sa séance du 26 octobre 2011 :

1. Le technicien PC & Réseaux
2. Le jardinier
3. L'installateur électricien tertiaire
4. L'opérateur de production des industries chimiques et pharmaceutiques
5. Le technicien des arts de la scène et de l'événement.

Au total, en 2011, on dénombre 26 Titres monitorés.

Relevons à nouveau le cas particulier du monitoring du maçon.

Ce métier présentant un nombre inquiétant d'échecs, le Comité directeur a demandé de revoir les référentiels en vue d'ajuster le niveau à celui du professionnel compétent.

Par exemple, l'évaluateur reçoit désormais comme prescrit de rappeler les consignes, tel un chef de chantier. Ces mesures ont déjà permis de relever le taux de réussite.

Le processus de monitoring s'inscrit dans la logique de la démarche qualité.

Traitement des demandes d'amélioration

Depuis 2010, le travail avec la plate-forme Val'id permet un dialogue constant entre les centres de validation et la Cellule exécutive du Consortium.

En 2011, les demandes d'amélioration ont concerné les métiers de

1. Peintre en bâtiment (UC3 et 4)
2. L'ouvrier de voirie (UC4)
3. Le mécanicien d'entretien des voitures particulières (UC1)

Ces deux derniers métiers ont nécessité respectivement une réunion avec la présidence de la commission de référentiel et une consultation de la commission de référentiel par e-mail. Au total, en 2011, on dénombre 4 Titres revus à la demande des centres de validation.

Contrôle méthodologique des sessions d'épreuves

628 dossiers ont été parcourus et commentés en 2011.

Assistance aux épreuves à blanc et testings

L'assistance d'un expert méthodologique a été requise pour 18 épreuves à blanc et testings.

9. GARANTIR L'ARTICULATION DES TRAVAUX ENTRE LE SFMQ ET LE CVDC

En 2011, il faut noter un travail de synergie et de collaboration entre le Consortium et le Service Francophone des Métiers et des Qualifications :

- ◆ synergie par un travail en parallèle sur le métier de coiffeur autonome : le référentiel produit par le SFMQ a été adopté par la commission de référentiels du Consortium,
- ◆ collaboration par une recherche de mise en correspondance entre le profil métier et le référentiel de validation,
- ◆ préparation d'une réflexion et une proposition de convention sectorielle SFMQ/Consortium. Le texte de la convention n'a toutefois pas été approuvé en 2011.

En vertu de quoi, nous avons respecté l'article 19, §11 du Chapitre V Missions de la Cellule exécutive de l'Accord de coopération relatif à la création du Service francophone des Métiers et des Qualifications :

« Garantir l'articulation entre les profils métiers et les travaux du Consortium de Validation des Compétences »

Remarque de conclusion

La production des métiers s'est ralentie au cours de l'année 2011, mais le processus de la veille de la production a pris un développement considérable de même que la production d'une nouvelle édition des guides méthodologique et de la validation. La professionnalisation se substitue à la standardisation.

C.

RAPPORTS DES OPÉRATEURS

1. BRUXELLES FORMATION

1.1 REALISATION 2011 – PROCESSUS CLES

COMMISSION DE RÉFÉRENTIELS

Participation aux monitorings des métiers de maçon et technicien PC réseau.

ETAT DE SITUATION DES CENTRES DE VALIDATION

BRUXELLES FORMATION dispose de trois Centres de Validation en propre.

Par ailleurs, BRUXELLES FORMATION a privilégié une politique de partenariat au niveau du développement de l'offre de validation des Centres de Validation bruxellois.

Dans l'objectif d'élargir l'offre de validation au bénéfice du public bruxellois, BRUXELLES FORMATION, en propre, ou avec ses partenaires, s'est engagé au second semestre 2010 dans des procédures d'agrément de nouveaux centres. En 2011, 4 nouveaux métiers ont pu être proposés, ce qui correspond à une augmentation d'un tiers du nombre de métiers proposés à Bruxelles.

- ◆ Le centre de validation des métiers de la Construction propose la Validation des Compétences pour les métiers de maçon², installateur sanitaire, carreleur et d'installateur électricien résidentiel.
- ◆ Le centre de validation des métiers de Bureau et Services propose toujours la Validation des Compétences pour les métiers d'aide-comptable et, a obtenu l'agrément pour le métier d'opérateur call center.
- ◆ Bruxelles Formation Industrie abrite depuis juin 2009 un centre de validation pour le métier de mécanicien

d'entretien automobile. Pour le métier d'installateur électricien industriel, le centre est agréé depuis novembre 2010. Par contre, les épreuves n'ont pas encore pu être proposées au public par manque de personnel.

- ◆ Le Centre bruxellois de Validation des Compétences pour les métiers d'employés (commun entre BF Bureau & Services et l'Ecole de Promotion Sociale EPFC) pour le métier d'employé administratif a renouvelé son agrément au premier semestre 2011.
- ◆ Le Centre de Validation des Compétences bruxellois des métiers TIC (commun entre le Centre de Référence EVOLIRIS et BRUXELLES FORMATION) est agréé depuis le mois d'avril 2011 pour le métier de Technicien PC réseau.
- ◆ Le Centre bruxellois de Validation des Compétences des métiers de la Logistique (commun entre le centre de Référence IRIS TL et BF Logistique) est agréé depuis avril 2011 pour le métier de conducteur de chariot élévateur et de magasinier.

De plus :

- ◆ Le Centre de Référence Iris Tech+ continue de proposer la validation pour le métier de mécanicien d'entretien industriel (dans le cadre d'une convention de partenariat « article 13 » avec BRUXELLES FORMATION).

² Les épreuves de ce métier ont été suspendues de juin 2010 à novembre 2011 pour cause de refonte totale des référentiels du métier.

**Délivrance de Titre
via une épreuve
de validation**

Processus clé validation	Objectifs 2011	Résultats totaux
Places disponibles	290	243
Epreuves organisées	225	137
Titres délivrés	180	69

Epreuves Réalisées					
	Métiers	2008	2009	2010	2011
BF Bureau et Services	Aide-comptable	47	12	22	19
BF Construction	Maçon, carreleur, Installateur sanitaire, Installateur électricien résidentiel	33	45	62	53
BF Industrie	Mécanicien d'entretien auto	-	4	4	15
BF MMTIC & Evoliris	Technicien Pc réseau	-	-	-	8
BF Logistique & IrisTL	Conducteur de chariot élévateur, Magasinier	-	-	-	5
Iris Tech+	Mécanicien d'entretien industriel	2	1	2	0
BF-EPFC (*)	Employé administratif*	-	24	50	37
Totaux:		102	86	141	137

(*)
Les activités totales
du centre conjoint
représentent le double
de celles inscrites dans
le présent rapport

COMMENTAIRES

En 2011, sur 243 places disponibles, 174 personnes ont été convoquées dans les Centres de Validation (dont 100 en propre) et 137 épreuves réalisées (dont 87 en propre) pour un objectif total de 290 places et de 225 épreuves organisées.

Même si nous sommes encore loin de l'objectif de 225 épreuves organisées, objectif revu à la hausse avec la fusion des projets du Fonds Social Européen, nous constatons que l'indicateur du nombre d'épreuves organisées est stable par rapport à l'année passée.

Des sessions d'épreuves sont annulées par manque de candidats. Il s'agit pour nous d'un défi permanent : il faut une certaine rapidité dans le délai de réponse à une demande de validation, mais aussi tenir compte du coût réel pour le Centre en termes de préparation avant l'épreuve et de mobilisation de ressources le jour de l'épreuve en cas d'ouverture ou de maintien d'une session pour un très faible nombre de candidats. Dans certains cas, à l'inverse, on a pu accueillir plus de candidats.

Mais des sessions ont aussi été annulées pour d'autres raisons.

Les épreuves du métier de Maçon ont été suspendues de juin 2010 jusqu'en septembre 2011 pour cause de refonte totale des référentiels du métier par le Consortium. Des mises à l'essai ont été organisées pour chaque unité.

Les épreuves du métier de Technicien PC réseau ont été suspendues d'octobre 2011 à mi-janvier 2012 pour cause de monitoring d'urgence par le Consortium.

Les référentiels du métier d'Opérateur call-center ont été mis à jour au 4ème trimestre 2011. En effet, après le développement en interne de l'épreuve la plus pertinente pour la région Bruxelloise (appels sortants), nous avons organisé une épreuve de mise à l'essai en septembre 2011.

Des modifications au niveau du référentiel de validation étaient nécessaires pour poursuivre le développement. Des aménagements des épreuves sont également prévus pour début 2012.

Les épreuves du métier d'installateur électricien industriel ne peuvent être proposées au public malgré la mise à jour des référentiels effectuée par le Consortium fin 2010-début 2011 par manque d'évaluateur disponible dans le Centre de Validation.

Dans le cas de l'aide-comptable, qui connaît des résultats mitigés depuis 2009, des sessions ont été annulées faute d'un nombre de candidats suffisant (48 places disponibles potentiellement qui correspondent à 6 sessions aide-comptable sur les 10 programmées).

Par contre, les réalisations dans le secteur de la construction sont stables malgré la suspension du maçon.

L'offre sur le métier d'employé administratif proposée conjointement avec le partenaire EPFC a légèrement diminué.

A partir de 2012, de nouvelles dispositions seront prises pour permettre d'ouvrir plus de places.

Les équipes pédagogiques et logistiques des Centres de Validation de BRUXELLES FORMATION et de ses partenaires et la Chargée de mission Validation ont consenti des efforts importants pour le développement des jeux des épreuves, particulièrement dans les métiers de Technicien PC réseau et d'opérateur call-center. Grâce à cela, des épreuves de l'unité de compétence 2 du Technicien PC réseau ont pu avoir lieu. Dans le but d'améliorer l'opérationnalisation des référentiels et le développement de l'offre, une piste d'amélioration est de tester les épreuves avant leur ouverture à l'agrément et de limiter les développements spécifiques à charge des Centres.

	2011					
CdV	Métiers	Places disponibles ¹	Personnes convoquées ²	Places perdues ³	Epreuves réalisées	Titres délivrés
BF Bureau et Services	Aide-comptable	80	25	55	19	2
	Opérateur call-center	0	0	0	0	0
BF Construction	Maçon	13	13	0	13	8
	Carreleur	24	22	2	18	11
	Installateur sanitaire	11	11	0	11	10
	Installateur électricien résidentiel	12	12	0	11	6
BF Industrie	Mécanicien d'entretien auto	20	17	3	15	4
	Installateur électricien industriel	0	0	0	0	0
Total pour les Centres de Validation en propre :		160	100	60	87	41
Iris Tech+	Mécanicien d'entretien industriel	0	0	0	0	0
BF-EPFC**	Employé administratif	63	58	5	37	25
BF-CdR Evoliris	Technicien PC réseau	8	8	0	8	2
BF-CdR IrisTL	Magasinier	4	3	1	1	0
	Conducteur de chariot élévateur	8	5	3	4	1
Total pour les Centres de Validation en partenariat :		83	74	9	50	28
Total général :		243	174	69	137	69

Tableau établi sur base des chiffres du Consortium concernant les sessions de Validation des Compétences clôturées en mars 2012. De très légères différences existent avec nos réalisations effectives de l'année 2011.

**Les activités totales du centre conjoint BF-EPFC pour ce métier représentent le double de celles inscrites dans le présent rapport.

Sur le plan des résultats, malgré nos efforts de promotion du dispositif dans le cadre de la coordination bruxelloise (*cf. supra*), **le taux de remplissage** reste un problème à surveiller. C'est particulièrement visible pour le métier d'aide-comptable et pour les métiers de la logistique.

Il est à noter que pour accéder aux épreuves de ces derniers, il est nécessaire de satisfaire une épreuve théorique, ce qui rend l'accès plus difficile mais ne garantit pas pour autant la réussite.

La problématique de **l'absentéisme**, similaire à celle rencontrée lors des inscriptions en formation, reste très difficile à maîtriser : les candidats ayant déclaré leur intérêt sont convoqués et invités à confirmer leur participation.

Même ainsi, on observe encore une perte de candidats allant de 0 à 40 % le jour de l'épreuve. Ce qui est assez démobilisateur pour les personnels, et représente, il faut le dire, des pertes sèches puisque des moyens ont été consentis et des coûts réels supportés, mais que l'allocation aux centres ne pourra être obtenue puisqu'elle est calculée sur base des réalisations.

On peut noter à cet égard de grands progrès de manière globale et plus particulièrement dans le Centre de la Construction.

Le taux d'échec est encore autrement préoccupant.

La situation de l'aide-comptable est interpellante ; le taux d'échec y est proprement catastrophique. La situation fera l'objet d'un monitoring début 2012 tant au niveau du centre, qu'au niveau du Consortium, puisqu'une demande en ce sens a été relayée en 2010 et n'a pas pu être satisfaite en 2011.

Plus globalement, il faut se souvenir que le dispositif de Validation des Compétences ne peut reconnaître que des compétences portées et que sa légitimité reste fondée sur des critères de qualité et une certaine rigueur. Tout le travail en amont des épreuves reste ainsi un enjeu fondamental à la poursuite des objectifs du dispositif de Validation des Compétences : la qualité de l'information en amont des centres si l'on veut éviter que ceux-ci ne soient engorgés de candidats mal orientés, ainsi que la mobilisation systématique des outils de positionnement dans le cadre de la guidance. Il importe de promouvoir le dispositif tout en optimisant l'usage des places disponibles avec un public susceptible de réussir et donc de se pencher sur la question de l'amont. Pour ce faire, l'analyse des caractéristiques du profil du candidat qui réussit la Validation devrait notamment être approfondie.

Le taux de remplissage, l'absentéisme et le taux d'échec restent sous étroite surveillance et ont fait l'objet d'initiatives plus ciblées en 2011 : à Bruxelles, notamment la poursuite du projet pilote avec les opérateurs partenaires (EPS, SFPME, EFP), Actiris et BF Carrefour dans le cadre de la coordination bruxelloise de la Validation des Compétences. Le challenge reste de travailler à la fois sur l'augmentation de la demande de validation et sur la qualité de celle-ci. Nous procédons actuellement à l'évaluation de ces 2 années de projet pilote. De nouveaux projets ne manqueront pas de naître en 2012 pour poursuivre l'amélioration du dispositif d'accès à la validation.

Nouvelle filière de délivrance de Titre de compétence par Reconnaissance des acquis de formation (RAF)

Cette nouvelle voie a été conçue en 2010. Les 1^{ers} dossiers de reconnaissance des opérateurs ont été rentrés en 2011. Pour ce qui concerne Bruxelles Formation, il s'agit du métier d'employé administratif pour lequel des Titres de compétence sont en attente d'être délivrés pour l'exercice 2011. Au moment d'écrire ce rapport, nous ne sommes pas en mesure de communiquer des chiffres précis à ce niveau. Ceux-ci apparaîtront dans le rapport d'activité de l'année prochaine.

1.2 PRODUCTIONS PROPRES À BRUXELLES FORMATION

PROCESSUS DE MANAGEMENT

- ◆ L'intégration des contraintes de l'activité Validation des Compétences dans les logiques de gestion interne des ressources financières a été réalisée (élaboration et exécution budgétaire, facturation),
- ◆ Mise en conformité des conditions de contractualisation entre le candidat à la VdC et BF (suppression de la prime stagiaire et des remboursements de frais de déplacement).

PROCESSUS SUPPORT : MÉTHODOLOGIE

Poursuite du travail de construction des tarifs de dispenses par la Cellule Produits et information aux centres : aide-comptable, employé administratif, employé des services commerciaux, mécanicien d'entretien auto, installateur sanitaire, monteur en chauffage central, coffreur, maçon, carreleur, installateur électricien résidentiel, technicien pc réseau. Contribution à la mise à jour des guides de la validation et de l'agrément

PROCESSUS SUPPORT : RESSOURCES HUMAINES

Depuis début 2011, application de la nouvelle procédure en matière de recours à des évaluateurs externes pour soulager la charge directe du dispositif de validation sur le personnel des centres de formation.

PROCESSUS SUPPORT : RELATION AVEC LES PARTENAIRES

- ◆ Implication dans les débats du Consortium : journée validation entreprise Afpa du 25/05/2011,
- ◆ Poursuite de la collaboration active entre les chargés de mission « validation » des différents opérateurs,
- ◆ Mise en place d'une collaboration avec le FOREM sur les screening : présentation le 9/12/2011,
- ◆ Poursuite et approfondissement de la collaboration avec Actiris,
- ◆ Rencontre sur l'intégration de l'outil VdC dans le guide méthodologique GRAE,
- ◆ Planification d'un programme d'information aux référents pour 2012,
- ◆ Renforcement de Bruxelles Formation Carrefour dans une position de porte d'entrée vers les centres de validation bruxellois : mise en place des séances d'information généraliste une fois par mois et mise à jour du questionnaire de satisfaction du public,
- ◆ Forte implication avec le partenaire Evoliris pour le développement des épreuves de Technicien PC réseau,
- ◆ Poursuite des travaux de la « coordination bruxelloise de la validation » : Focus sur le projet pilote : Phase 2 d'août 2011 à décembre 2011,

- ◆ Organisation Séance d'info d'introduction à la validation pour les nouveaux conseillers emploi d'Actiris (le 20/10/2011): une trentaine de conseillers formés,
- ◆ Séance d'info de « mise à jour » pour les référents le 26/10/2011,
- ◆ Envoi mi-août 2011 d'un mailing (papier et mail) pour 3.412 demandeurs d'emploi (tous les métiers bruxellois sauf métiers EPS: carreleur (150 DE), installateur sanitaire (316 DE), installateur électricien résidentiel (621 DE), peintre en bâtiment (833 DE), coiffeur (415 DE), aide-comptable (1.077 DE)),
- ◆ Conclusions et perspectives en cours de développement. Un nouveau projet pour la coordination bruxelloise de la validation sera présenté début 2012.

PROCESSUS SUPPORT : COMMUNICATION

Développement et diffusion de supports promotionnels pour les séances d'information de BF Carrefour (affiches, flyers, banner up à destination des antennes d'Actiris) Développement et diffusion d'un dépliant reprenant l'offre bruxelloise en matière de VdC.

Participation au GT Communication du Consortium qui suivait le travail du consultant CONCERTO

Présentation aux conseillers insertion du CPAS de Schaerbeek le 22/10/2011

PROCESSUS SUPPORT : FINANCE

Suivi de l'exécution du budget 2011, des ajustements budgétaires 2011 de BRUXELLES FORMATION et élaboration budgétaire 2012.

Mise en place des workflows pour le traitement des informations budgétaires dans le cadre du PGI que BRUXELLES FORMATION Processus Qualité

PROCESSUS QUALITÉ :

Soutenir la démarche qualité des Centres de Validation

1.3. PLAN D' ACTIONS 2012

DÉVELOPPER L'OFFRE :

- ◆ Rationaliser l'offre,
- ◆ Soutenir la croissance des réalisations sur les métiers existants en fonction des moyens disponibles,
- ◆ Encourager la mise en œuvre de toutes les UC dans les Centres,
- ◆ Organiser des rencontres avec les responsables de Centres de validation de BRUXELLES FORMATION (réunions biannuelles),
- ◆ Accompagner les Centres dans les développements de terrain.

ORGANISER DES ÉPREUVES DE VALIDATION

DES COMPÉTENCES :

- ◆ Organiser les épreuves de Validation des Compétences prévues,
- ◆ Maîtriser les obstacles organisationnels (évaluateurs externes, locaux, matériel, préparation, ...),
- ◆ Soutenir l'activité des Centres en partenariat,
- ◆ Optimiser le taux de remplissage
 - en participant activement à la politique de communication développée par le Consortium en février 2012 (notoriété),
 - en développant une réflexion sur l'articulation entre l'amont et la guidance dans le Centre (notamment via la détermination du profil du « bon » candidat).
- ◆ Améliorer le taux d'échec
 - Réflexion à avoir avec le Consortium sur le niveau d'exigence des jeux d'épreuve entre CdV,
 - Améliorer l'accueil dans les CdV.
 Développer des modules courts de remise à niveau.

ACCOMPAGNER LES CENTRES DE VALIDATION

DANS LES DÉMARCHES D'AGRÈMENT :

- ◆ Accompagner les Centres en renouvellement d'agrément,
- ◆ Postposer le renouvellement d'installateur électricien industriel et globaliser la demande de renouvellement pour les 2 métiers de BF Industrie au 1^{er} semestre 2013,
- ◆ Faire une analyse d'opportunité et/ou monter un partenariat préalable à la demande d'agrément pour les métiers à l'étude en 2012.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE D'OBTENTION DES TITRES DE COMPÉTENCE VIA LA RECONNAISSANCE

DES ACQUIS DE FORMATION (RAF) :

- ◆ Mettre en œuvre une procédure de transmission des données au Consortium pour permettre la délivrance des Titres de compétence sur les métiers accessibles à nos stagiaires,
- ◆ Elaborer les dossiers de reconnaissance pour les Titres concernés :
 - Aide-comptable,
 - Employé des services commerciaux,
 - Maçon,
 - Carreleur (en commun avec le Forem).

POUR SUIVRE LE TRAVAIL SUR LES TARIFS DE DISPENSES AU FUR ET À MESURE DE L'ACTUALISATION DES PRODUITS DE FORMATION :

finalisation du carreleur et expérimentation du conducteur de chariot élévateur et peut-être du magasinier et communiquer aux centres des consignes d'accueil des porteurs de Titres de compétence
Participer activement au GT chargé de suivre les travaux

menés par un consultant externe pour le Consortium sur l'analyse du processus de production actuel et la proposition d'une méthode d'évaluation alternative sur base d'un portfolio de preuves

RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES :

- ◆ Dans le contexte du contrat de gestion et de l'accord de coopération « politiques croisées » ainsi que le partage de l'espace d'info à BF Carrefour, développer des collaborations avec Actiris sur les volets « validation des compétences » et outils de positionnement,
- ◆ Lancement du nouveau projet pour la coordination bruxelloise via la note perspectives 2012-2013 à paraître fin mars 2012,
- ◆ Développer des collaborations avec le FOREM sur le screening,
- ◆ Renforcer la collaboration avec l'Enseignement de promotion sociale,
- ◆ Poursuivre et structurer les partenariats avec des CDR,
- ◆ Préparer une réflexion sur les modalités de collaboration avec les OISP en tenant compte des instruments existants,
- ◆ Concevoir avec la Célex et tester via un projet pilote la possibilité de « pré-inscrire » les candidats par les conseillers de BF Carrefour dans Val'ID.

2. ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

2.1 Réalisations 2011

a) Agréments

Centres agréés

Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Mouscron - Comines - Picardie :

- ◆ Aide ménagère
- ◆ Installateur sanitaire
- ◆ Aide-comptable

Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles :

- ◆ Aide-comptable
- ◆ Employé administratif (en partenariat avec Bruxelles Formation)

Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Huy – Waremme - St Georges :

- ◆ Aide ménagère
- ◆ Assistante ménagère en collectivités
- ◆ Employé administratif
- ◆ Employé administratif des services commerciaux

Centre de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège :

- ◆ Mécanicien d'entretien industriel
- ◆ Mécanicien automatique
- ◆ Installateur électricien résidentiel
- ◆ Technicien d'usinage

Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale du Sud Luxembourg :

- ◆ Monteur frigoriste

Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles des Métiers de bouche :

- ◆ Ouvrier boulanger-pâtissier

Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles Ouest :

- ◆ Aide ménagère

Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Sambreville :

- ◆ Tôlier industriel

Centres en stand by

L'EPS a rencontré au cours de cette année, des difficultés de recrutement de candidats et de fonctionnement d'équipe pour deux de ses centres. Etant donné que la Fédération Wallonie Bruxelles alloue une allocation budgétaire non variable au dispositif de validation des compétences (à souligner que celle-ci est la seule à ne pas avoir été diminuée en 2011), l'opérateur a décidé de répartir les sommes non utilisées entre les centres qui ont fonctionné au-delà des quotas de validation autorisés. L'offre de service a ainsi pu être augmentée considérablement à certains endroits où il y avait une réelle demande du public.

Centres concernés par la décision :

- ◆ Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Charleroi :
 - Opérateur de production des industries chimiques et/ ou pharmaceutiques (expiration agrément le 29/04/2012)
- ◆ Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Libramont :
 - Carreleur (agrément expiré)

Neuf renouvellements d'agrément

- ◆ Aide-comptable (Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles)
- ◆ Ouvrier boulanger-pâtissier (Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles des Métiers de bouche)
- ◆ Employé administratif (Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Huy – Waremme - St Georges)
- ◆ Aide ménagère (Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Huy – Waremme - St Georges)
- ◆ Mécanicien d'entretien industriel (Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège)
- ◆ Mécanicien automatique (Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège)
- ◆ Installateur électricien résidentiel (Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège)
- ◆ Technicien en système d'usinage (Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège)
- ◆ Employé administratif (Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles) (en partenariat avec Bruxelles Formation)

b) Epreuves

- ◆ Aide-comptable : 120 épreuves, 84 titres délivrés
- ◆ Aide ménagère : 366 épreuves, 291 titres
- ◆ Assistante ménagère en collectivités : 0 épreuve, 0 titre (*)
- ◆ Employé administratif des services commerciaux : 8 épreuves, 5 titres
- ◆ Employé administratif : 28 épreuves, 14 titres
- ◆ Employé administratif (en collaboration avec BF) : 74 épreuves, 50 titres (pour les deux partenaires)
- ◆ Installateur sanitaire : 43 épreuves, 39 titres
- ◆ Installateur électricien résidentiel : 15 épreuves, 5 titres
- ◆ Mécanicien automatique : 0 épreuve, 0 titre
- ◆ Mécanicien d'entretien industriel : 18 épreuves, 16 titres
- ◆ Monteur frigoriste : 10 épreuves, 10 titres
- ◆ Ouvrier boulanger-pâtissier : 19 épreuves, 9 titres
- ◆ Technicien en système d'usinage : 29 épreuves, 18 titres
- ◆ Tôlier industriel : 2 épreuves, 2 titres

Pour un total de 224 sessions (dont 11 en collaboration avec Bruxelles Formation), 732 épreuves (dont 74 en collaboration avec BF) ont été organisées et 543 titres (dont 50 en

(*) Le métier d'assistante ménagère en collectivité se compose de deux UC. L'une est commune au métier d'aide ménagère et est organisée dans ce cadre par les centres de Huy-Waremme-St Georges et Bruxelles Ouest. L'autre pose un problème d'organisation car, pour répondre aux exigences

collaboration avec BF) ont été délivrés.

Pour l'ensemble des centres de l'Enseignement de Promotion Sociale, le taux de réussite est de 74,18 %, ce qui représente une augmentation de 3,68% par rapport à 2010.

Cette amélioration du pourcentage de réussite peut s'expliquer en partie par l'efficacité du travail réalisé au sein des centres sur les causes d'échec et les remédiations apportées (guidance, consignes,...).

c) Productions propres à l'enseignement de promotion sociale en 2011

Le Comité de pilotage de l'Enseignement de Promotion sociale, institué depuis le début du dispositif, poursuit son accompagnement et pilotage du processus de validation dans les centres de l'enseignement de promotion sociale. C'est au sein de ce comité que sont discutées les lignes stratégiques et budgétaires à suivre pour développer la validation des compétences au sein de l'Enseignement de Promotion Sociale.

L'EPS a bénéficié cette année d'une allocation budgétaire égale à celle de l'an dernier et cela, malgré les restrictions imputées à tous les projets subventionnés par la Communauté française.

On peut ainsi remarquer la volonté politique de soutenir le dispositif de validation des compétences dans son ensemble.

De plus, on peut souligner que malgré des quotas de validation mis en place par l'opérateur pour répondre à des impératifs budgétaires et qui ont été imposés aux centres, certains d'entre eux, désireux de mettre en avant leur engagement et le service au citoyen, ont organisé des sessions de validation sur leurs fonds propres.

Processus management

- ◆ Participation active des représentants de l'EPS au Comité directeur, à la Commission consultative et d'agrément ainsi que dans les groupes de travail qui en découlent. Afin d'assurer une collaboration de qualité de l'opérateur au sein de ces instances, le Comité de pilotage est chargé de vérifier régulièrement que la représentation peut être assurée par les membres désignés et détermine leurs missions.
- ◆ Entrée en fonction d'une nouvelle chargée de mission le 1^{er} juin 2011.
- ◆ Mise en œuvre du projet « FSE COVA 1 et COVA 2 fusionnés » : l'EPS, bénéficiaire final effectuée à présent les reports, rencontre l'agence FSE pour finaliser la transition entre les projets initiaux et le projet COVA actuel.
- ◆ Collaboration avec le CCG pour le suivi administratif des dossiers FSE.

du référentiel de compétence, l'épreuve doit se dérouler dans les locaux d'une MR ou d'un hôpital avec lesquels il semble impossible d'établir un partenariat, notamment pour des questions de respect de la déontologie. L'opérateur informera le Comité directeur début 2012 de ces difficultés

- ◆ Développement de l'offre des métiers disponibles au sein du réseau des centres de l'EPS :
 - a) mise en œuvre effective de 2 nouveaux métiers (procédure d'agrément en 2010 et début des validations en 2011)
- ◆ Tôlier industriel,
- ◆ Employé administratif des services commerciaux.
 - b) développement des UC dans les 12 métiers sur les 13 proposés à la validation dans les centres EPS.
 - c) analyse du blocage de l'organisation du métier « Assistante ménagère en collectivités » pour lequel l'UC devant être organisée dans un lieu extérieur au centre ne trouve pas de partenaire qui accepte les conditions de mise en œuvre du référentiel. Difficultés à reporter au Comité de pilotage EPS et au CODI début 2012.

Processus clé : Validation des compétences

- ◆ Analyse des documents d'agrément, de validation, et propositions d'améliorations, notamment analyse des documents d'audit avec la qualitiennne du consortium.
- ◆ Accompagnement des centres dans leur démarche d'informatisation (installation et utilisation de Val'id).
- ◆ Accompagnement et dynamisation des centres afin qu'ils gèrent efficacement leur offre de validation (notamment réunions de revues de centre, organisation de visites extérieures – partenaires et public).
- ◆ Pilotage de la validation dans les centres de l'EPS à l'aide d'un tableau de bord (notamment la gestion du nombre de validations et limites budgétaires).

Processus clé : référentiels

Valorisation des acquis dans les cursus de l'Enseignement de Promotion Sociale :

Élaboration et parution d'une circulaire ministérielle actant l'automatisme du processus de reprise en formation dans certaines sections organisées par l'EPS pour lesquelles il existe des titres de compétence délivrés par le Consortium :

- ◆ mise en place et accompagnement de groupes de travail en collaboration avec les services de l'Inspection. Travail de comparaison entre les référentiels de validation de compétences et les référentiels propres à l'Enseignement de Promotion Sociale.
- ◆ réalisation d'un tableau de correspondance entre les unités de formation des sections de l'EPS et les titres de compétence existants, qu'ils soient ou non organisés en EPS. Le travail sera poursuivi et finalisé début 2012. Les conclusions seront soumises à la Commission de concertation et feront l'objet d'une nouvelle annexe à la circulaire parue en 2011.

et demandera une révision du référentiel.

Intégration au processus complet d'analyse et d'avis concernant 10 dossiers de Reconnaissance des Acquis de Formation. L'opérateur estime que la procédure, même si elle doit être allégée car elle requiert des moyens humains très importants, il est nécessaire de conserver toutes les balises mises en place lors de son expérimentation.

Processus clé : agréments et accompagnement des centres

- ◆ Poursuite de l'accompagnement des centres dans leur démarche :
 - d'agrément (*cf point A 1°*),
 - de renouvellement d'agrément (*cf point A 1°*),
 - d'informatisation par le biais de Val'd.
- ◆ Dynamisation et accompagnement des centres dans leurs relations avec l'environnement : notamment actions plus ciblées envers les centres bruxellois par le biais de la Coordination bruxelloise (projet pilote Actiris - EPS - Bruxelles Formation – Bruxelles Formation Carrefour) mais également via une « coordination wallonne » qui a organisé des activités de visibilité de la validation pour les travailleurs intervenant à tous les niveaux du DIISP.
- ◆ Dynamisation et accompagnement des centres dans la flexibilité de l'offre : ouverture des centres en journée, en soirée et/ou le samedi (centre de Bruxelles),
- ◆ Renforcement de la guidance pré validation : utilisation des outils de positionnement pour les différents métiers, entretiens individualisés, visite des centres avec les candidats potentiels,...
- ◆ Renforcement de la guidance post validation : utilisation du tableau de reprise en formation élaboré par tous les opérateurs permettant l'orientation des personnes validées vers différents parcours de formation.

Processus support : méthodologie

L'EPS a finalisé en 2011 une circulaire relative à la prise en compte automatique dans tous les établissements, tous réseaux d'enseignement confondus, des titres de compétence pour les métiers d'aide-comptable et d'ouvrier boulanger-pâtissier. Cela permet aux candidats étudiants de bénéficier de l'exemption de certaines unités de formation des sections qu'il organise. Le travail a été poursuivi jusqu'en fin d'année pour toutes les sections concernées et sera répercuté dans le tableau « reprise en formation » dans le courant de l'année 2012.

En fin d'année, l'EPS a décidé du développement d'un modèle relatif à l'utilisation des moyens FSE attribués aux centres (quel type d'activité, justification,...). Ce nouvel outil sera mis en œuvre avec la collaboration des centres dans le courant de l'année 2012.

Processus support : ressources humaines

- ◆ Professionnalisation des acteurs de la validation : participation aux journées des responsables de centres organisées par le CVDC, organisation de trois rencontres des centres de l'EPS pour mettre en évidence les bonnes pratiques et une communication efficiente des informations aux centres (opérateur ou CVDC),
- ◆ Accompagnement personnalisé des centres par la chargée de mission EPS – VDC (procédures d'agrément, problèmes budgétaires, méthodologiques, logistiques,...).

Processus support : relations avec les partenaires

- ◆ Développement de la coordination bruxelloise et de la collaboration avec les professionnels de l'emploi, notamment projet pilote avec Actiris (analyse des résultats et propositions de suivi en concertation avec d'autres opérateurs et la Celex à finaliser début 2012),
- ◆ Développement de la coordination wallonne, réunions avec les MIRE, CSEF et l'AWIPH et organisation de visites de centres,
- ◆ Organisation ou participation à des événements en collaboration avec les centres, la Celex et les opérateurs (ex : Salons de l'emploi),
- ◆ Participation de la chargée de mission aux différents groupes de travail mis en place par la Celex ainsi qu'à toutes les réflexions mises en œuvre avec les chargés de mission (ex. semestrialisation de la procédure de dépôt des agréments).

Processus support : communication

- ◆ Le centre de Huy-Waremme-St Georges a organisé, avec l'aide du Cabinet de la Ministre de tutelle et de la chargée de mission, une journée de rencontre le 13 mai 2011 autour de la validation du métier d'aide ménagère avec les acteurs de terrain du centre, des membres de la Celex, quelques entreprises, EFT et OISP, les partenaires sociaux ainsi que les mandataires locaux. De nombreuses informations sur le dispositif ont été données aux participants avant la mise en œuvre de plusieurs ateliers pratiques. Enfin, pour conclure cette journée, Mme Simonet, Ministre de tutelle, a rencontré les participants et a remis leurs titres de compétence à une vingtaine de candidates,
- ◆ Gestion des dossiers et des agréments 2010 et 2011 projet FSE « COVA »,
- ◆ Information régulière à la Commission de concertation et au Conseil supérieur de l'Enseignement de promotion sociale de l'évolution du dispositif et du travail réalisé par les centres,

- ◆ Présentation de la Validation aux services de l'administration de la Fédération Wallonie Bruxelles,
- ◆ Mise en place d'un « N° vert » : une personne de contact a été désignée au sein de l'Administration (service de la DGENORS – Direction de l'EPS) pour donner des informations générales au public sur la validation des compétences,
- ◆ Participation aux salons de l'emploi en sous-régions et SIEP dans les sous-régions par les centres et/ou la chargée de mission,
- ◆ Organisation par les centres de séances d'information à l'intention des professionnels intervenant dans le cadre du DIISP, les entreprises, partenaires sociaux et mandataires publics (sur demande du CVDC, des CSEF,...). Participation de la chargée de mission à ces rencontres.

Processus support : financier

- ◆ Utilisation par le Comité de pilotage d'un tableau de bord pour la gestion du dispositif de la validation en EPS,
- ◆ Suivi financier du dispositif : dans le courant du 2^{ème} semestre, analyse de la situation en partenariat avec le comptable du Consortium. Une adaptation des procédures internes en a découlé. Le suivi du dossier est assuré par le Comité de pilotage qui reporte ses conclusions à la Ministre de tutelle,
- ◆ Réajustement par le Cabinet de la Ministre de tutelle de la clé de répartition des périodes octroyées à chaque centre (en 2^{ème} semestre afin d'utiliser au mieux les reliquats - périodes centres, validation et FSE).

Processus qualité

- ◆ Mise en oeuvre du processus qualité dans les différentes démarches : analyse des plans d'actions, des revues de centre pour établir un bilan et proposer des améliorations,
- ◆ Participation aux formations « Val'id » et « évaluateurs »,
- ◆ Mise en oeuvre du processus d'accompagnement des candidats pour réduire l'absentéisme et le taux d'échec : travail des centres avec les candidats, la chargée de mission et la Celex,
- ◆ Propositions d'améliorations de « Val'Id » suite à la consultation des centres. Les résultats seront analysés et mis en oeuvre par la Celex.

2.2. Plan d'actions 2012

Objectifs 2012	Actions	échéances
Assurer le suivi du projet FSE COVA	Suivi des demandes d'agrément pour le projet « COVA » Suivi des centres Réalisation du rapport d'activités Mise en œuvre d'un agenda des actions passées et à venir dans les centres (type d'action, justification,...)	1 ^{er} semestre 2012 Tout au long de l'année Mars 2012 A déterminer
Développer l'offre de métiers au sein de l'EPS.	NOUVEAUX MÉTIERS Analyse de la faisabilité et mise en œuvre des métiers de jardinier (possibilité de partenariat avec d'autres opérateurs du CVDC à finaliser dans le courant de l'année) et de conducteur de chariot élévateur Analyse de réorientation d'un centre (choix d'un autre métier) NOUVELLES UC Analyse de la faisabilité de proposer à la validation toutes les UC des métiers (nécessité de monitoring des UC existantes ou création de nouveaux référentiels)	Tout au long de l'année
Mettre en œuvre une stratégie commune pour développer l'offre au sein de chaque centre	Recherche de procédures et concrétisation d'actions partenariales avec les responsables des centres et le comité de pilotage Rencontres des équipes avec les membres du Comité de pilotage (au moins 1X/an) et réunions avec les représentants du Cabinet de la Ministre de tutelle ainsi que la Chargée de mission (au moins 2x/an)	Tout au long de l'année

Processus Management

Objectifs 2012	Actions	Echéances
Organiser 600 épreuves de validation des compétences (selon clef de répartition)	Analyse des problématiques rencontrées par chaque centre et échange de bonnes pratiques Développement de l'offre en fonction des besoins régionaux et des budgets disponibles Accompagnement administratif et technique des centres dans l'organisation des épreuves	Tout au long de l'année
Valoriser les Titres de compétence dans les différents cursus de l'EPS	Finalisation du travail d'analyse des possibilités d'exemption des UF en EPS, actualisation du tableau de reprise en formation du CVDC Réalisation de la circulaire (abrogation de la circulaire existante N° 3668) et diffusion l'information auprès des établissements Information aux directions des établissements de l'EPS sur le dispositif et son évolution	Tout au long de l'année Circulaire : juillet 2012 A partir d'octobre 2012
Valoriser les Titres de compétence dans l'enseignement de manière globale	Information aux directions des établissements de l'EPS sur le dispositif et son évolution Information aux services de l'Administration qui délivrent des informations sur la validation des compétences au public (service d'équivalence des diplômes,...)	À partir d'octobre 2012 A partir d'avril 2012

Processus clé : Validation des compétences et délivrance des Titres de compétence

Objectifs 2012	Actions	Échéances
Participer à la rédaction des référentiels et des monitorings au sein des COREF	Redynamisation des acteurs de l'EPS à une participation constructive et au suivi des travaux des COREF, tant dans leur phase de rédaction que de monitoring	Tout au long de l'année
Participer à la mise en œuvre des procédures du dossier « Reconnaissance des acquis de formation RAF »	Recherche d'une solution permettant à l'opérateur de remplir la mission d'analyse des dossiers et de participation active aux réunions du GT RAF	Proposition au CODI avril 2012

**Processus clé :
Production des
référentiels**

Objectifs 2012	Actions	Échéances
Renouveler les agréments et mise en œuvre de nouveaux métiers	Préparation des documents relatifs au renouvellement ou à la demande d'un nouvel agrément par les centres et accompagnement de la chargée de mission Participation active aux audits, aux revues de centres, de tous les membres des équipes des centres ainsi que de la chargée de mission Révision éventuelle des documents si demande de la Celex et en collaboration avec les chargés de mission des autres opérateurs	Tout au long de l'année (cf. <i>planning des agréments</i>) Tout au long de l'année (cf. <i>planning des agréments</i>) À la demande
Analyse de possibilités de partenariat en interne EPS, avec les autres opérateurs ou des acteurs extérieurs	Prise de contacts de la chargée de mission et des centres avec des partenaires potentiels	Toute l'année

**Processus clé :
Agréments des
centres
de validation**

Objectifs 2012	Actions	échéances
Développer les guidances pré et post - validation dans les centres.	Analyse du processus d'accompagnement et proposition des pistes pour réduire le taux d'échec et d'absentéisme Diffusion et exploitation des outils de positionnement réalisés par la Celex Formalisation de la guidance post validation	Tout au long de l'année
Analyser la ligne de production et développer la méthodologie du dispositif	Participation de centres et de la chargée de mission à l'étude concernant l'analyse de la ligne de production et le développement méthodologique du dispositif dans sa globalité Proposition de développement d'une coupole « métiers verts »	Tout au long de l'année

**Processus
support :
méthodologie**

Objectifs 2012	Actions	échéances
Professionnaliser les acteurs EPS de la validation	Formation continuée via une journée de rencontre et d'échange de pratiques. Information aux directions des établissements de l'EPS sur le dispositif et son évolution Information aux services de l'Administration qui délivrent des informations sur la validation des compétences au public (service d'équivalence des diplômes,...) Information des représentants de l'EPS dans les COREF Formation continuée de la chargée de mission (Powerpoint notamment)	Décembre 2012 À partir d'octobre 2012 A partir d'avril 2012 Tout au long de l'année A déterminer

**Processus
support :
ressources
humaines**

**Processus
support :
relations avec
les partenaires**

Objectifs 2012	Actions	Echéances
Développer de nouveaux partenariats	Etude de faisabilité de partenariat avec une mission locale. Recherche de partenaires (entreprises) en vue de l'organisation de nouveaux métiers (jardinier, opérateur de chariot élévateur) Appui aux centres qui développent les collaborations avec des EFT, OISP,...	À partir d'avril 2012 En cours Tout au long de l'année
Augmenter le nombre de partenariats entre autre les Comités Subrégionaux de l'Emploi et de la Formation	Organisation de journées et/ou soirées de visites/sensibilisation/réflexion autour de la validation dans les différents centres Participation aux salons de l'emploi organisés dans les sous régions Invitation aux équipes administratives des CSEF-CCSR à s'inscrire à la Newsletter existante sur le site de la validation Participation à la réflexion inter opérateurs/CSEF/partenaires sociaux mise en place autant en RW (CSEF) qu'en RB (Coordination bruxelloise)	Tout au long de l'année

**Processus
support :
communication**

Objectifs 2012	Actions	Echéances
Participer à l'organisation d'événements autour de la validation	Participation aux manifestations/actions pour la presse, le grand public et les professionnels du secteur (ou non) organisées par le CVDC Participation aux salons de l'emploi, SIEP,... tant comme représentant du CVDC que comme opérateur Soutien ou participation aux manifestations organisées par les autres partenaires du CVDC Participation à l'organisation de visites de centres pour les acteurs intervenant dans le cadre du DIISP et en région bruxelloise	Tout au long de l'année
Organiser des événements autour de la validation	Organisation d'événements avec les centres de l'EPS (stand VDC aux journées portes ouvertes,...) Inauguration officielle du centre de Sambreville et de l'atelier de tôlerie/soudage	Tout au long de l'année Avril 2012
Développer la communication validation des compétences au sein de l'Enseignement de Promotion Sociale	Diffusion dans l'ensemble des centres de l'EPS des outils de communication en provenance de la Celex du consortium Information sur le dispositif par sous-régions et mise en œuvre d'une unité de compétence fictive avec les chefs d'établissement Contacts avec les acteurs de la VAE (enseignement supérieur) Participation de la VDC à un portail internet commun VAE/VDC EPS/CVDC	Tout au long de l'année A partir d'octobre 2012 2 ^{ème} semestre 2012 Depuis 2011 – à continuer
Information au sein des services	Rencontre /échange avec présentation du site Validation des Compétences (Service des équivalences de la DGEO,...) Présentation au conseil supérieur du bilan et des perspectives VDC en EPS	A partir d'avril 2012 À planifier

Objectifs 2012	Actions	échéances
Assurer le suivi du budget	Respect du budget validation des compétences EPS et optimiser l'utilisation des moyens en lien avec les besoins et le budget alloué Suivi de l'évolution budgétaire des centres en cours d'année en collaboration avec le Cabinet de la Ministre de tutelle, le Comité de pilotage, la chargée de mission et les membres de la Celex (Directeur, qualitiicienne, comptable)	réunions du comité de pilotage (7/an minimum)

**Processus support :
finances**

Objectifs 2012	Actions	échéances
Favoriser l'amélioration continue de la qualité	Récolte des informations pertinentes des centres Mise en œuvre des actions correctrices adéquates Collaboration avec les membres de la Celex, notamment la qualitiicienne Formation continuée des ressources humaines des centres et de la chargée de mission (évaluation, qualité, Val'Id,...)	Tout au long de l'année
Améliorer le dispositif de la validation	Mise en évidence des points forts et faibles lors des journées de rencontre avec les responsables des centres de l'EPS Propositions de pistes d'amélioration à la Celex ou au CODI Analyse de bonnes pratiques et problématiques rencontrées dans les centres et au sein du dispositif (réunions des chargés de mission, avec les membres de la Celex, avec les auditeurs internes et externes,)	Tout au long de l'année

**Processus :
qualité**

3. IFAPME

3.1. Rapport d'activités 2011

Agréments et renouvellements

1 nouvel agrément notifié en 2011 :

- ◆ Centre IFAPME de Dinant : Aide-comptable ;

11 renouvellements d'agrément en 2011 :

- ◆ Centre IFAPME de Liège : Aide comptable, employé administratif et monteur en chauffage central,
- ◆ EPICURIS : ouvrier boulanger-pâtissier, découpeur/désosseur, préparateur/vendeur en boucherie,
- ◆ Centre IFAPME Les Isnes : monteur frigoriste, couvreur et monteur en chauffage central,
- ◆ Centre IFAPME de Charleroi : employé administratif des services commerciaux, techniciens PC et réseaux.

Plusieurs agréments et renouvellements ont commencé en 2011 et se poursuivent en 2012.

Épreuves par métier

74 sessions ont été organisées pour un total de 294 épreuves et 209 Titres de compétence délivrés :

- ◆ Employé administratif :
48 Titres délivrés pour 67 épreuves présentées,
- ◆ Aide-comptable :
15 Titres délivrés pour 17 épreuves présentées,
- ◆ Coiffeur :
2 Titres délivrés pour 5 épreuves présentées
- ◆ Ouvrier boulanger pâtissier :
36 Titres délivrés pour 44 épreuves présentées,
- ◆ Découpeur désosseur :
40 Titres délivrés pour 52 épreuves présentées,
- ◆ Préparateur vendeur en boucherie :
19 Titres délivrés pour 27 épreuves présentées,
- ◆ Monteur frigoriste :
4 Titres délivrés pour 6 épreuves présentées,
- ◆ Monteur en chauffage central :
3 Titres délivrés pour 3 épreuves présentées,
- ◆ Installateur électricien résidentiel :
3 Titres délivrés pour 12 épreuves présentées,
- ◆ Employé administratif des services commerciaux :
2 Titres délivrés pour 4 épreuves présentées,
- ◆ Mécanicien d'entretien :
11 Titres délivrés pour 13 épreuves présentées,
- ◆ Technicien PC&réseau :
6 Titres délivrés pour 15 épreuves présentées,
- ◆ Plafonneur :
8 Titres délivrés pour 11 épreuves présentées,

- ◆ Poseur de fermetures menuisées :
12 Titres délivrés pour 18 épreuves présentées.

Le taux de réussite moyen est de 71 % pour l'ensemble des centres IFAPME.

Processus Management

Développement de l'offre de validation des compétences au sein du réseau tant au niveau du nombre de places disponibles pour les épreuves qu'au niveau des métiers disponibles à la validation ; 14 métiers différents sont proposés à la validation dans les centres du réseau IFAPME et 23 unités de compétence différentes ont été organisées dans les différents centres du réseau.

Analyse des forces et des faiblesses, des difficultés et bonnes pratiques de la validation des compétences dans les centres du réseau IFAPME et recherche de solutions adaptées avec les responsables des différents centres particulièrement lors des revues de centre organisées avec chaque centre de validation en 2011 ;

Processus clé : validation

- ◆ Analyse des documents d'agrément, de validation et proposition d'amélioration ; participation à la réflexion sur l'informatisation du dispositif,
- ◆ Dynamisation des centres pour qu'ils gèrent leur offre de validation,
- ◆ Participation aux réunions organisées par les Comités subrégionaux de l'emploi et de la formation autour de la validation. Organisation avec ces Comités de visites dans l'ensemble des centres de validation du réseau,
- ◆ Participation à différents colloques autour de la validation : Colloque VDC CCSR Namur, validation et petite enfance (ONE province de Luxembourg),
- ◆ Participations aux différentes journées des centres. Organisation avec le centre IFAPME de Gilly de la journée des centres d'octobre 2011.

Processus clé : référentiels

- ◆ Participation des conseillers pédagogiques IFAPME aux différentes Commissions de référentiel (COREF),
- ◆ Participation aux premières réflexions sur le développement de la VDC à la vente (Wallonie picarde) en vue de rentrer un dossier pour proposer ce métier à la validation.

Processus clé : agrément et accompagnement des centres

- ◆ Coordination et mise en œuvre des démarches d'agrément pour les nouveaux centres de validation du réseau IFAPME,
- ◆ Formation des responsables de centres de validation à la

démarche qualité spécifique à la validation :
les responsables de centre ont suivi les différentes formations organisées par la cellule exécutive du Consortium ; soulignons la participation des différents responsables de centres aux formations VAL'ID,

- ◆ Le « suivi interne » de la validation des compétences est assuré au sein du comité de suivi des projets ; c'est au sein de ce comité que sont discutées les lignes d'actions stratégiques à suivre pour contribuer au développement de la validation des compétences au sein du réseau IFAPME.

Processus support : méthodologie

- ◆ Amélioration continue des pratiques en termes d'accueil des candidats et de guidance : utilisation des outils de positionnement par les centres (collaboration entre les responsables de centre et les évaluateurs),
- ◆ Préparation de la consultance méthodologique du consortium suite au marché public lancé par ce dernier,
- ◆ Projet LLL et VDC : mise en place de modules de formation courts liés à la VDC (aide-comptable et électricité).

Processus support : ressources humaines

- ◆ Information régulière du centre de contact de l'IFAPME sur la validation,
- ◆ Responsabilisation des équipes « validation » au sein des différents centres du réseau toujours dans le cadre d'une amélioration continue de la qualité (standardisation, professionnalisation et communication),
- ◆ Accompagnement des centres par le « chargé de mission validation des compétences ».

Processus support : relation avec les partenaires

- ◆ Renouvellements des partenariats entre centres de validation et organismes de formation et d'insertion ; mise en place de nouveaux partenariats (par exemple à Liège : institut provincial de formation à Seraing, CPAS de Liège et ULg),
- ◆ Rencontre d'entreprises intéressées par la validation (Carrefour, Mac Donald, Cofely)
- ◆ Rencontre avec COCOM sud,
- ◆ Participation au carrefour des compétences à Seneffe novembre 2011.

Processus support : communication

- ◆ Communication propre au réseau IFAPME via le site Web IFAPME,
- ◆ Diffusion, dans l'ensemble des centres du réseau, des outils de communication en provenance de la Célex du Consortium,
- ◆ Implication des référents IFAPME au sein des CEFO

lors des retours opérateur,

- ◆ Information et implication des agents du centre de contact de l'Institut (CCO).

Processus : qualité

- ◆ Amélioration continue de la qualité au sein des différents centres du réseau grâce à une participation volontaire des équipes « validation » des centres,
- ◆ Implication des auditeurs internes de l'institut dans l'amélioration continue,
- ◆ Suivi du processus de qualité prévu dans le cadre des agréments et renouvellements d'agrément,
- ◆ Participation aux réunions de travail « auditeurs internes et auditeurs externes »,
- ◆ Révision du Manuel Qualité du Consortium.

3.2 Plan d'actions 2012

	Objectifs 2012	Actions	échéances
Processus Management	Assurer le suivi du projet FSE COVA	Préparation et rédaction des rapports d'activités (récolte des indicateurs)	Mars 2012
	Proposer à la CODA de nouveaux métiers et être disponible au développement du métier de vendeur de détail (centre IFAPME de Tournai)	Proposer le vendeur de détail en collaboration avec d'autres opérateurs	1 ^{er} semestre 2012
	Mettre en œuvre une stratégie commune et recherche de solutions pour développer l'offre au sein de chaque centre	Recherche de solutions avec les responsables de centres et mise en œuvre d'actions cohérentes au niveau du comité de suivi de l'IFAPME	Décembre 2012 (c'est-à-dire tout au long de l'année)

	Objectifs 2012	Actions	échéances
Processus clé : Validation des compétences et délivrances des Titres de compétence	Organiser 300 épreuves de validation des compétences	Activation de l'offre de validation dans tous les centres agréés ; proposer de nouvelles unités de compétence à la validation	Décembre 2012
	Proposer la validation des compétences aux apprenants de « préparatoire » intéressés	Rencontrer les centres pour présenter la validation à ces apprenants	Mars avril 2012
	Valoriser les Titres de compétence en permettant des dispenses au sein du réseau	Utiliser le tableau de correspondance entre Titres et modules de cours et communiquer les possibilités à toutes les personnes concernées dans les centres	Rentrée 2012

	Objectifs 2012	Actions	échéances
Processus clé : production des référentiels	Participation à la production des référentiels	Suivi des travaux des COREFs par les conseillers pédagogiques concernés	Décembre 2012

	Objectifs 2012	Actions	échéances
Processus clé : agréments des centres de validation	Accompagner les centres dans la préparation au renouvellement d'agrément et dans l'organisation des épreuves de validation	Accompagnement des équipes validation au sein des différents centres.	Décembre 2012.

	Objectifs 2012	Actions	échéances
Processus support : méthodologie	Améliorer l'accueil et la guidance via une sensibilisation et une formation des acteurs du réseau	Continuer à améliorer les outils de positionnement dans les centres ; Formaliser les guidances pré et post validation	Décembre 2012

Objectifs 2012	Actions	échéances
Intégrer et responsabiliser les personnes impliquées dans la validation des compétences au sein de l'IFAPME	Responsabilisation des équipes « validation » au sein des différents centres du réseau toujours dans le cadre d'une amélioration continue de la qualité; accompagnement des équipes validation par le chargé de mission au sein des différents centres; implication des opératrices du centre de contact.	Décembre 2012

Processus support : ressources humaines

Objectifs 2012	Actions	échéances
Renouveler les partenariats entre les centres de validation et des organismes de formation et d'insertion; développer de nouveaux partenariats	Prendre de nouveaux contacts avec des organismes de formation, d'insertion, des communes et autres organismes	Novembre 2012
Mettre l'accent sur les partenariats avec les entreprises du secteur privé	Prévoir des rencontres spécifiques avec des entreprises de différents secteurs d'activités	2 ^{ème} semestre 2012

Processus support : relations avec les partenaires

Objectifs 2012	Actions	échéances
Développer la communication validation des compétences au sein du réseau.	Actualisation du site IFAPME. Communiquer autour de la validation dans le cadre de diverses manifestations organisées par l'IFAPME	Décembre 2012

Processus support : communication

Objectifs 2012	Actions	échéances
Assurer le suivi du budget validation des compétences	Optimiser l'utilisation des moyens particulièrement ceux disponibles dans le cadre des actions de guidance et de communication.	Octobre 2012

Processus support : finances

Objectifs 2012	Actions	échéances
Participation à la rédaction et à la mise en place du nouveau manuel qualité du Consortium	Participer au groupe de travail	Décembre 2012
Favoriser l'amélioration continue de la qualité avec implication des auditeurs internes.	Récolter les informations pertinentes des centres; mise en œuvre des actions correctrices adéquates.	Décembre 2012

Processus : qualité

4. LE FOREM

4.1. Stories

Un des chargés de mission validation du Forem nous raconte : Lors d'un séjour au ski, Monsieur G. me dit s'être récemment lancé à son compte comme maçon.

Quand je lui demande comment il a appris le métier, il me dit qu'après plusieurs années de travail comme ouvrier, il a entendu parler de quelque-chose de nouveau : «La validation des compétences», me dit-il fièrement et en articulant les mots pour bien me faire comprendre. Son parcours a été exemplaire : il a obtenu les titres de compétence requis, puis les a présentés au guichet de l'entreprise, accompagnés d'un diplôme d'études secondaires techniques incluant la gestion. Il a ainsi obtenu son accès à la profession. Sa reconnaissance envers le dispositif est vibrante.

4.2. Réalisations 2011

Indicateurs 2011

Indicateur	FOREM
Nombre d'épreuves	740
Nombre de procédures d'Agréments	37
Renouvellement	28
Nouveaux agréments	9
Nombre de titres délivrés après réussite épreuve	473
Nombres de titres délivrés sur méthode RAF	325
Taux réussite	64%

Nombre d'épreuves

Le Forem a réalisé 740 épreuves en 2011, en augmentation de 18% par rapport à l'année 2010, et 70 % au-dessus de son objectif décretal de 435 (30% de 1450). 38% du nombre total d'épreuves du Consortium sont réalisés par le Forem.

Les métiers de l'administration et de la construction prennent la plus grande part : 62 %.

Maintien de l'effort de couverture de l'offre

Les centres du Forem ont été agréés pour 4 nouveaux métiers en 2011 : opérateur de production des industries chimiques en convention avec le CDC Cefochim, magasinier et conducteur de chariot élévateur aux CDC Logistiques de Bierset et Houdeng, technicien frigoriste au centre de Mons.

Le Forem a élargi sa couverture sur le territoire wallon pour les métiers suivants : employé administratif au centre de Floreffe, technicien PC & réseaux au CDC Technifutur-Liège, grimpeur-élagueur au CDC Secteurs verts à Ath.

Au total, 28 centres ont obtenu un total de 58 agréments, couvrant 35 métiers différents.

Titres de compétence

798 Titres de compétence ont été délivrés, dont 473 via les épreuves de validation et 325 titres via le processus de Reconnaissance des Acquis de Formation. Ce dernier permet, moyennant l'approbation d'un dossier, l'obtention automatique de Titre(s) de Compétence déterminé(s) portant sur les mêmes acquis d'apprentissage que les épreuves de la Reconnaissance des Compétences Acquisées en Formation.

Taux de réussite

Il est de 64%, légèrement inférieur à la moyenne du Consortium (67%).

Une analyse montre que le facteur déterminant du taux de réussite est le métier validé et non le centre ou le bassin d'emploi. Cela oriente les pistes d'actions possibles, à initier par les Coref en lien avec les centres concernés.

L'écart entre le taux du Forem et celui du Consortium est essentiellement dû au mix de métiers du Forem.

Par ordre décroissant du nombre d'épreuves :

Domaine	Taux	Métier avec faible taux	Taux
Administratif	55 %	Technicien PC & réseaux	47%
Construction	63 %	Coffreur	20%
Coiffure	67%		
Technique (Industrie)	78 %		
Non-marchand	73 %		
Métiers du spectacle	90 %		
Electricité	97%		
Transport et logistique	44 %		
Secteur vert	55 %		

Processus management

Dans le prolongement du bond qualitatif entamé en 2010, le Forem a poursuivi ses efforts de responsabilisation et de stimulation des centres de validation afin de répondre

aux objectifs à la fois quantitatifs et qualitatifs du Consortium ainsi qu'à ses engagements :

- ◆ après avoir établi un cadastre des Unités de compétence mises en œuvre, les centres ont été sollicités afin de développer celles manquantes ; un tableau de suivi a été développé afin de mettre le focus sur ce point stratégique, que ce soit via les revues de centre annuelles et le document D-12 ou via les procédures de renouvellement d'agrément et le document D-11bis (l'opérationnalisation de ces documents et l'accompagnement des centres se dérouleront en 2012),
- ◆ un focus a également été mis sur les délais d'attente, afin de répondre au plus vite aux demandes,
- ◆ sur base des chiffres du Consortium, le Forem surveille de près le taux de satisfaction des utilisateurs et travaille avec les centres sur l'identification des causes et des mesures correctives éventuelles,
- ◆ l'analyse du taux de réussite aux différentes épreuves est également un point d'attention important ; des efforts permanents sont faits pour améliorer la guidance pré-épreuve, notamment sur base de l'analyse des difficultés rencontrées lors des épreuves ; dans certains cas, une préparation aux épreuves est mise en place,
- ◆ les centres Forem poursuivent leurs efforts d'amélioration de la guidance post-épreuve afin d'offrir aux candidats un soutien optimal dans leur parcours d'insertion socioprofessionnel.

Le Forem a également précisé et reformulé ses besoins en statistiques auprès du Consortium afin de disposer de tous les outils et toutes les données qui lui permettront d'assurer un suivi plus rapproché de l'offre de validation proposée par les centres aux candidats, notamment la programmation des sessions, les délais d'attente.

Par ailleurs, un groupe de travail s'est mis en place pour réfléchir aux possibilités et modalités d'intégration de la validation des compétences en entreprise dans une approche globale de gestion par compétences, dans le respect du dispositif et l'intérêt commun des employeurs et travailleurs.

Processus-clé, accompagnement des centres, validations et agréments

Toujours en prolongement du bond qualitatif initié en 2010, le Forem a orienté la gestion des centres de validation en mettant le focus sur les aspects stratégiques : guidance pré-épreuve, guidance post-épreuve, communication externe, mobilisation du tissu socio-économique local, communication interne.

Dans ce même ordre d'idées, le Forem a participé à l'évolution du contenu et de la présentation des documents

afin de les transformer davantage en outils de gestion qualitative et quantitative et accompagne les centres dans leur mise en application.

Grâce notamment à la circulaire du Ministre Furlan et aux multiples efforts déployés par le centre de Châtelaineau, la validation des métiers de la construction a connu un essor remarquable en 2011.

De nombreuses collaborations entre centres a permis de répondre au mieux à la demande de validation.

Processus support : méthodologique

Dans l'esprit du management par la qualité, le Forem met un focus particulier sur l'articulation du dispositif de validation des compétences et des projets voisins tels que les screenings, le Reconnaissance des compétences acquises en formation (Recap), la Reconnaissance des acquis de formation (RAF), les passerelles entre les Titres de compétences et les formations Forem, le tout en lien avec les développements du SFMQ.

Le dispositif de passerelles s'est principalement développé en 2010-2011 et est en phase de finalisation. Le cadastre est presque complet. Un outil de transfert d'information vers les centres et services amenés à informer sur les dispenses se met en place.

Le dispositif de Reconnaissance des Compétences Acquis en Formation (ReCAF) développé au Forem depuis 2009 continue à prendre de l'ampleur. Les collaborations avec les autres partenaires (Bruxelles Formation et l'IFAPME) se sont renforcées. Une attention particulière est mise sur la cohérence avec les Titres de compétence afin de favoriser les passerelles en amont et en aval de la Validation des Compétences. 14 métiers étaient mis en œuvre fin 2011, dont 9 existent à la Validation

Le Dispositif de Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF) a démarré en 2011. La phase expérimentale a permis de déterminer les processus pour la constitution et la validation des dossiers dans un cadre qualité stricte. Deux dossiers ont été rentrés et validés : Aide-comptable et Magasinier. Un troisième, Installateur électricien résidentiel, a été introduit fin 2011 et validé début 2012.

Processus support : ressources humaines

Noël Scherer, directeur général de Forem Formation, assume dorénavant la vice-présidence du Comité directeur, ce qui démontre son implication stratégique dans le processus. Yves Magnan, nouveau directeur du développement pédagogique, s'implique également largement.

L'effort de professionnalisation des centres s'est développé en 2011, par la formation continuée, le coaching par les chargés de mission et un soutien aux initiatives des responsables de centres.

Processus support : collaborations

De multiples collaborations entre centres et opérateurs ont eu lieu en 2011, notamment pour la mise en route de nouveaux centres assistée par les centres existants, pour la réponse articulée entre centres à la demande de validation, par la mise en œuvre de sites extérieurs de validation afin de répondre au mieux aux délais d'attente.

Les visites de centres par divers SPE et OISP/EFP ont permis le développement de multiples contacts et collaborations entre centres.

Processus support : communication et promotion

Les représentants du Forem ont largement contribué à la prise de conscience de l'importance de la communication externe pour une réussite à terme du dispositif, et de la nécessité d'y accorder les ressources nécessaires. Ils ont participé à l'analyse stratégique des besoins de communication.

Les centres Forem se sont investis avec énergie dans l'action de communication et de sensibilisation à la validation organisée par le Consortium en collaboration avec les CSEF, action qui fut un succès. Au total, 11 centres ont organisé 16 visites, qui ont amené et intéressé un grand nombre de visiteurs, généré des inscriptions à des sessions de validation, des nouveaux contacts inter-opérateurs et des collaborations inter-centres.

Deux centres carolo de Forem formation - le centre de compétences Construform de Châtelaineau et le centre de formation de compétences transversales de Charleroi - ont activement participé au salon de l'emploi de Charleroi avec un focus bien marqué sur la Validation des compétences. Le stand dédié à la validation des compétences, mettant en avant le slogan « Pas de diplôme ? Validez votre expérience ! » a remporté un vif succès et attiré un nombreux public. Une conférence-débat a également fait salle comble et suscité de nombreuses marques d'intérêt et inscriptions à des séances de validation.

Processus support finances

Gestion des projets FSE COVA1 et COVA2 et du budget interne « validation » pour Forem Formation

Processus qualité

Le Forem a largement contribué à la création d'un tableau

de bord des centres, intégrant les divers outils précédents et supportant une gestion par objectifs.

En support à la professionnalisation des centres, le focus quitte le procédural pour atteindre le stratégique, les procédures sont simplifiées et harmonisées.

Le Forem participe à un projet Leonardo visant à développer un modèle de système qualité pour la validation des compétences. Ce projet rassemble des partenaires italiens, espagnols, français, irlandais et belges.

4.3. PLAN D' ACTIONS 2012

OBJECTIF	ACTIONS	ÉCHÉANCE
Développement de l'offre	Lancement de deux nouveaux métiers : mécanicien poids lourds et coiffeur autonome. Élargissement géographique de l'offre pour le mécanicien d'entretien véhicules de personnes	Décembre
Service au public	Action pour la mise en œuvre de toutes les UC pour les métiers agréés	Juin et décembre
Service au public	Mise en œuvre des recommandations de la future note stratégique quant à l'ouverture aux entreprises	
Service au public	Suivi afin de garantir une offre suffisante en termes de planification et des délais d'attente minimaux	Mai
Reporting	Développement d'outils de reporting permettant d'identifier les éventuelles faiblesses en termes de planification et de délai d'attente. Assurer une qualité de facturation des prestations au Consortium	Mai
Taux de réussite	Sollicitation des COREF liées aux métiers pour lesquels le taux de réussite est le plus bas et mise en place de pistes d'actions: identification des causes, notamment par l'analyse des seuils d'accès et élaboration de remédiations ; dans les rares cas où l'on note une disparité entre centres pour un même métier, analyse des causes.	Septembre
Guidance	Formalisation d'un addendum du screening comme aide complémentaire à la guidance	octobre

**Processus
management**

Dynamisation des centres	Visites de suivi avec un focus sur la qualité de la guidance et élaboration de plans d'actions pour centres réalisant peu de validations	Septembre
Dynamisation des centres	Professionnalisation des centres : consensus sur la programmation de formations initiales plus poussées et d'une formation continuée pour tous les acteurs d'un centre de validation	
Dynamisation des centres	Mise en œuvre des recommandations futures de l'étude méthodologique.	Fin 2012
Agréments – Audits internes	Renforcement de l'équipe des auditeurs internes pour assurer un meilleur suivi des nombreux centres ; formation des nouveaux auditeurs	avril
Suivi des centres	Répartition des centres entre les deux chargés de mission pour permettre un suivi plus rapproché	mars

**Processus- clé,
accompagnement
des centres,
validations
et agréments**

	Communication & promotion	Action auprès des organes du Consortium pour un plan d'actions volontariste afin d'augmenter significativement le volume d'activité	Avril
	Communication & promotion	Mise en œuvre d'un plan de communication Forem en coopération avec le département communications	Juin
	Communication & promotion	Présence à chaque salon de la semaine de l'emploi	Septembre
	Communication & promotion	Augmentation des visites de centres par les intermédiaires emploi-insertion	Septembre
	Communication & promotion	Formation des conseillers FC	
	Communication & promotion	Formation plus poussée des personnes de contact pour la VDC (n° verts ...)	Septembre
	Méthodologie	Mise en place d'une méthode de suivi plus proche des Commissions de référentiels, d'une coopération plus étroite avec la nouvelle direction, et d'une plus grande implication des Responsables domaines et Responsables lignes de produits	
	Méthodologie	Participation au comité d'accompagnement du consultant méthodologique dans le but d'améliorer et de renforcer le dispositif de validation des compétences mis en place sur le terrain.	Mars à décembre
	Méthodologie	Enquête et analyse de l'usage des passerelles et de leur faisabilité; relance de la formation/information des intervenants (centres et call-centers)	avril
	Finances	Développement d'un système plus précis et plus motivant pour le remboursement des épreuves aux centres	Mai
Processus support			
	Qualité, stratégie, gestion par objectifs	Mise en œuvre dans les centres du tableau de bord stratégique. Perfectionnement de l'arsenal méthodologique	Avril
Processus qualité	Systèmes qualité	Contribution au projet européen visant la définition d'un modèle de qualité pour la validation des acquis de l'expérience	Avril

5. SFPME

Partenaire du « Consortium de validation des compétences » comme opérateur public de formation professionnelle, le SFPME participe, pour la Commission communautaire française, à la mise en œuvre du dispositif.

Il accompagne et supervise les actions du centre bruxellois du réseau des Classes moyennes, l'Espace Formation PME, dans son rôle de centre de validation.

5.1. Réalisations 2011

Agréments

Depuis 2007, l'Espace Formation PME est un centre agréé pour la validation des compétences pour 3 métiers :

- ◆ Coiffeur
- ◆ Carreleur
- ◆ Peintre en bâtiments

Ces agréments ont été renouvelés en 2011.

Epreuves

Durant l'année 2011, différentes sessions ont été programmées pour chaque métier.

Métiers	Sessions programmées	Places disponibles	Nbre de candidats inscrits
Coiffeur	7	42	36
Carreleur	2	10	10
Peintre	10	40	46

Métiers	Nbre de candidats inscrits	Nbre de candidats venus	Titres de compétence délivrés
Coiffeur	36	19	6
Carreleur	10	9	4
Peintre	46	34	20

Commentaires :

- ◆ L'absentéisme est toujours d'actualité. L'Espace Formation PME avait proposé au Consortium d'instaurer un système de caution pour impliquer un peu plus les candidats dans leur démarche. Cette proposition de caution a été rejetée. Pas d'autre idée à ce jour pour inciter les candidats à participer aux épreuves.
- ◆ Le taux de réussite reste assez faible, malgré les entretiens de guidance.

- ◆ On constate toujours la même difficulté de maîtrise de la langue française. A titre d'exemple, les difficultés rencontrées lors du mailing envoyé aux demandeurs d'emploi Actiris pour le métier de peintre en bâtiment : une vingtaine de candidats se sont présentés et pensaient être inscrits à la validation organisée en septembre (confusion entre convocation et information). Trois personnes se sont présentées avec un traducteur (incompréhension totale de la langue française).

Productions propres

Processus management :

- ◆ Comité de suivi interne : collaboration entre le Service Formation PME (opérateur) et l'Espace Formation PME (centre de validation) via réunions périodiques de mise au point dans la gestion de l'action globale du dispositif et d'atteinte des objectifs.

Processus agréments et accompagnement du centre :

- ◆ Soutien et accompagnement du centre dans ses démarches de renouvellement d'agréments,
- ◆ Collaboration entre le centre (pôle commerce) et l'opérateur pour l'introduction d'une nouvelle demande d'agrément + suivi de l'évolution de cette demande (en cours).

Processus validation :

- ◆ Participation du SFPME à la réflexion sur l'articulation entre les Titres de compétence et le cursus des formations des Classes moyennes (mise en place des dispenses & correspondances).

Processus support : méthodologie :

- ◆ Poursuite de la guidance

Processus support : relations avec les partenaires :

- ◆ Participation (SFPME et centre EFPME) aux réunions entre « chargés de mission » des différents opérateurs,
- ◆ Rencontres avec d'autres responsables de centres de validation,
- ◆ Participation (SFPME et centre EFPME) aux réunions de la Coordination bruxelloise,
- ◆ Participation aux Comités directeurs et Commissions consultatives et d'agrément en fonction des disponibilités des responsables et gestionnaires,
- ◆ Participation du centre aux groupes de travail organisés par la Célex,
- ◆ Poursuite de la collaboration avec Actiris dans le cadre du suivi du projet pilote mené par la Coordination bruxelloise,

- ◆ Accueil par le centre EFPME et visite pour les conseillers de chez Actiris & Carrefour Formation.

Processus support : communication :

- ◆ Communication interne sur la validation des compétences,
- ◆ Diffusion des supports de communication de la Célex (folders, affiches),
- ◆ Présentation du portail de la validation des compétences via le site web de l'EFPME,
- ◆ Collaboration des chargés de mission des différents opérateurs à l'opérationnalisation du plan de communication du Consortium.

Commentaires :

- ◆ Les démarches des opérateurs et du Consortium en matière de communication afin de faire connaître le dispositif de la validation des compétences au public se poursuivent,
- ◆ Une réelle plus-value du titre en RBC aurait certainement un impact sur le développement du dispositif,
- ◆ Le taux d'absences aux épreuves reste important,
- ◆ Le taux de réussite est toujours faible malgré les actions menées par le centre au niveau de la guidance.

5.2. Plan d'actions prioritaires 2012

Objectifs	Actions	Échéances
- Assurer le suivi du projet FSE - Assurer la coordination opérateur / centre	- Préparer et rédiger le rapport d'activités	Février - Avril 2012
	- Réunions de coordination et de suivi avec le centre	Toute l'année

Processus de Management

Objectifs	Actions	Échéances
- Organiser 12 sessions de validation	- Activer l'offre - Planifier les sessions	Toute l'année
- Poursuivre et améliorer la guidance	- Poursuivre la réflexion pour construire un dispositif « guidance » efficace ; participer, si possible, au développement des outils de positionnement ; utiliser ces outils en centre de validation.	Toute l'année
- Poursuivre la mise en œuvre du tarif des dispenses et du réseau des correspondances ; activer la valorisation des titres de compétences dans les parcours de formation	- Formalisation des articulations entre opérateurs et Consortium. - Mise au courant des différents acteurs (opérateurs partenaires, agents du SFPME, agents du centre). - Concertation SFPME – IFAPME	Toute l'année

Processus clé : validation des compétences et délivrance des titres de compétence

Objectifs	Actions	Échéances
- Renouvellement de l'agrément pour les 3 métiers	Organisation de l'audit de suivi possibilité de demande d'agrément pour un ou deux métiers supplémentaires (commerçant détaillant par exemple), selon l'aboutissement des travaux dans le cadre du consortium.	Janvier 2012

Processus clé : Agréments

Objectifs	Actions	Échéances
- Monitorer les métiers	Faire remonter les informations nécessaires au monitoring	Toute l'année
- Développer les métiers	Participer au développement de nouveaux métiers : Poursuite de la demande de validation en vente (commerçant détaillant) relancée en 2011 en collaboration avec les secteurs sociaux et les organismes de formation en Wallonie. Cette demande commune de validation, devra être introduite au consortium en 2012 par le SFPME , le CSEF Tournai- Ath-Lessines en collaboration avec l'UCM. Le SFPME et l'EFPM participent aux travaux opérationnels qui devraient être mis en place par le Consortium (Coref...). -Suivi de la demande de validation dans le secteur de l'Horeca	Toute l'année

Processus clé : Référentiels

	Objectifs	Actions	Échéances
Processus support : Méthodologie	- Renforcer la guidance	- Poursuivre l'utilisation et la réflexion sur les outils de positionnement	Toute l'année

	Objectifs	Actions	Échéances
Processus support : Relations avec les partenaires	- Poursuivre la collaboration et les contacts avec les partenaires (opérateurs partenaires, partenaire bruxellois Actiris..).	- Participation aux réunions, groupes de travail, suivi et évaluation du projet pilote sur le parcours des candidats demandeurs d'emploi vers le dispositif de validation. -Contribution aux travaux de la Coordination bruxelloise pour 2012 : « Développement de filières d'accès à la validation à Bruxelles en vue d'augmenter les titres délivrés. »	Toute l'année

	Objectifs	Actions	Échéances
Processus support : Communication	-Développer la communication	Diffuser auprès des candidats les outils de la Célex Mise en ligne du lien vers la validation sur le site WEB du Centre Poursuivre la communication opérateur – centre; opérateur - opérateurs; opérateur – Consortium. Participation aux groupes de travail de la coordination bruxelloise (SFPME-EFP), en vue d'améliorer la communication (visites de centres, information candidats à la validation...).	Toute l'année

	Objectifs	Actions	Échéances
Processus support : Finances	- Gestion du projet COVA intégré, et du budget interne	- Assurer le suivi du budget validation des compétences opérateur – centre, et en rapporter au Consortium et au FSE - Assurer le suivi administratif & financier des dossiers - Participer aux comités de suivi FSE	Toute l'année

	Objectifs	Actions	Échéances
Processus Qualité	- Favoriser l'amélioration continue des processus	- Mise en œuvre de mesures d'amélioration (suite aux non-conformités, audit, plaintes,...)	Toute l'année

ANNEXES

LISTE DES TITRES DE COMPÉTENCE DISPONIBLES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

DÉCEMBRE 2011

Les **Titres de compétence** approuvés par le Comité directeur sont associés à un métier.

Les métiers sont regroupés par secteur d'activités :

- ◆ Administratif
- ◆ Alimentation
- ◆ Automobile
- ◆ Chimie
- ◆ Construction
- ◆ Culture
- ◆ Electricité
- ◆ Informatique
- ◆ Non-marchand
- ◆ Secteur vert
- ◆ Service aux personnes
- ◆ Techniques et Industries
- ◆ Transport et Logistique

Les référentiels de validation disponibles ne sont pas directement disponibles en Centre de validation.

Une procédure d'agrément de centre est nécessaire.

Les référentiels suivants :

- ◆ Agent d'accueil,
- ◆ Installateur électricien tertiaire,
- ◆ Opérateur de production en plasturgie,
- ◆ Opérateur de production des industries pharmaceutiques, sont disponibles mais aucun agrément n'a été sollicité.

L'agrément d'un centre pour le métier de mécanicien poids lourds est en cours.

Secteurs d'activités	Métiers	Unités de compétences
ADMINISTRATIF	AIDE-COMPTABLE	ACP1 : Tenir la comptabilité fournisseurs sous l'angle comptable et TVA au moyen de l'outil informatique
		ACP2 : Tenir la comptabilité clients sous l'angle comptable et TVA au moyen de l'outil informatique
		ACP3 : Tenir la comptabilité financière au moyen de l'outil informatique
		ACP4 : Assister le responsable dans les travaux de clôtures et dans le traitement des opérations diverses y compris la collecte et l'échange d'informations notamment dans le domaine social et l'établissement de la déclaration TVA au moyen de l'outil informatique
	EMPLOYE ADMINISTRATIF	EMPLADMIN1 : Gérer un dossier (de la constitution à l'archivage)
		EMPLADMIN2 : Réaliser une synthèse simple exploitant des données préalablement saisies
	EMPLOYE DES SERVICES COMMERCIAUX	EMPLCOM1 : Assurer l'administration des ventes, de l'information à l'offre
		EMPLCOM2 : Assurer l'administration des ventes, de la commande à la facturation
	OPERATEUR CALL CENTER	OPCL1 : Gérer les contacts entrants
		OPCL2 : Gérer les contacts sortants
ALIMENTATION	DECOUPEUR-DESOSSEUR	DECDES1 : Découper et désosser des bovins et chevalins
		DECDES2 : Découper et désosser des porcins
		DECDES3 : Découper et désosser des ovins ou caprins
	OUVRIER BOULANGER-PATISSIER	BOULPAT1 : Réaliser différentes sortes de pains et de croquants (pistolets, baguettes, etc)
		BOULPAT2 : Réaliser différentes sortes de tartes, de viennoiseries et de brioches
		BOULPAT3 : Réaliser différents produits de pâtisserie à base de pâte feuilletée, de pâte à choux, de pâte à desserts secs et de meringues
		BOULPAT4 : Réaliser différents produits de pâtisserie à base de pâte grasse, de biscuits et modeler du massepain
	PREPARETEUR-VENDEUR EN BOUCHERIE	PVBOUCH1 : Préparer des produits de boucherie
		PVBOUCH2 : Vendre des produits de boucherie
	Assistant opérateur des industries alimentaires	AOPEPRODAL1 : Participer à un processus de fabrication d'un produit alimentaire
		AOPEPRODAL2 : Participer à un processus de conditionnement d'un produit alimentaire
	opérateur de production des industries alimentaires	OPEPRODAL1 : Réaliser la conduite d'un processus de fabrication d'un produit alimentaire
		OPEPRODAL2 : Réaliser la conduite d'un processus de conditionnement d'un produit alimentaire
	AUTOMOBILE	MECANICIEN D'ENTRETIEN DE VOITURES PARTICULIERES ET VEHICULES UTILITAIRES LEGERS
MECENTAUTO2 : Réaliser l'entretien complet du véhicule		
		MECENTAUTO3 : Réaliser des petites réparations courantes et le montage d'un accessoire
MECANICIEN REPARATEUR DE VOITURES PARTICULIERES ET VEHICULES UTILITAIRES LEGERS		MECREPAUTO1 : Réaliser des entretiens et des réparations mécaniques avec pose de diagnostic
		MECREPAUTO2 : Réaliser des réparations électrotechniques
		MECREPAUTO3 : Réaliser des opérations de diagnostic et de paramétrage sur des circuits électrotechniques simples

CHIMIE	OPERATEUR DE PRODUCTION DES INDUSTRIES CHIMIQUES	OPC1 : Surveiller et intervenir dans un procédé de fabrication chimique (Chimie de base)
		OPC2 : Réaliser des analyses chimiques de contrôle (Chimie de base)
		OPC4 : Assurer la maintenance de premier niveau d'une installation chimique (Chimie de base et/ou pharmacie)
CONSTRUCTION	CARRELEUR	CARRE1 : Réaliser une pose de carreaux au sol sur chape fraîche
		CARRE2 : Réaliser une pose collée de carreaux de sol et de carreaux muraux sur des supports existants
		CARRE3 : Réaliser une pose au sol de dalles de pierre naturelle selon la méthode traditionnelle
		CARRE4 : Réaliser une chape et un cimentage destinés à être carrelés
	COFFREUR	COF1 : Réaliser un coffrage traditionnel
		COF2 : Réaliser un coffrage en éléments modulaires
	CONDUCTEUR D'ENGINS DE TERRASSEMENT	CONENTER1 : Exécuter des travaux de nivellement à l'aide du bulldozer
		CONENTER2 : Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide de la pelle hydraulique
		CONENTER3 : Exécuter des manutentions de matériaux à l'aide du chargeur frontal
		CONENTER4 : Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide d'une chargeuse pelleuse
		CONENTER5 : Transporter des matériaux à l'aide d'un dumper
	COUVREUR	COUV1 : Installer le matériel pour les travaux en hauteur. Réaliser la pose de sous-toitures souples et contre-lattage
		COUV2 : Réaliser des couvertures en ardoises
		COUV3 : Réaliser des couvertures en tuiles
		COUV4 : Réaliser des couvertures métalliques
		COUV5 : Réaliser l'évacuation des eaux pluviales
	INSTALLATEUR SANITAIRE	INSANIT1 : Monter les tuyauteries d'alimentation d'eau et d'évacuation
		INSANIT2 : Monter les appareils sanitaires et mettre en service l'installation sanitaire
		INSANIT3 : Monter des installations gazières et les mettre en service
		INSANIT4 : Assurer le dépannage et l'entretien des installations sanitaires et gazières
	MACON	MAC1 : Réaliser une maçonnerie de blocs
		MAC2 : Réaliser un parement de briques
		MAC3 : Réaliser un réseau d'égouttage
		MAC4 : Réaliser une pose collée de blocs de béton cellulaire
MONTEUR EN CHAUFFAGE CENTRAL	MONCC1 : Réaliser une installation de chauffage central par assemblage mécanique et sertissage	
	MONCC2 : Réaliser une installation de chauffage central par soudo-brasage, soudure autogène et assemblage mécanique	
	MONCC3 : Réaliser l'équipement du local chaufferie	
	PEINTRE EN BÂTIMENT	PEINBAT2 : Réaliser les peintures de différents subjectiles
		PEINBAT3 : Réaliser la pose d'un revêtement mural souple
		PEINBAT4 : Réaliser la pose d'un revêtement de sol souple
	PEINTRE INDUSTRIEL	PEINT INDUS1 : Réaliser le traitement manuel de la surface d'une pièce métallique

		PEINT INDUS2 : Réaliser le traitement par pistolage d'une surface métallique
		PEINT INDUS3 : Préparer mécaniquement la surface d'une pièce métallique
		PEINT INDUS4 : Réaliser un traitement de surface par projection de métal en fusion
	PLAFONNEUR	PLAF1 : Réaliser un plafonnage mono-couche
		PLAF 2 : Réaliser un cimentage et une finition extérieurs
		PLAF 3 : Réaliser une cloison légère et un plafond en plaques de plâtre sur ossature
		PLAF 4 : Réaliser une cloison en carreaux de plâtre
	OUVRIER DE VOIRIE	OUVVO1 : Effectuer la pose d'un réseau d'égouts
		OUVVO2 : Effectuer la pose de conduites rigides diverses (eau)
		OUVVO3 : Effectuer la pose d'éléments linéaires
		OUVVO4 : Effectuer un revêtement de pavés et de dalles
		OUVVO5 : Réaliser des travaux d'entretien de voirie y compris la pose d'éléments de mobilier urbain
POSEUR DE FERMETURES MENUISEES	POSFERME1 : Réaliser la pose d'une porte équipée d'un volet mécanique	
	POSFERME2 : Réaliser la pose d'une porte intérieure	
CULTURE	AUXILIAIRE TECHNIQUE DE SPECTACLE	AUXISPEC1 : Transporter et placer le matériel de spectacle
		AUXISPEC 2 : Câbler le matériel de spectacle et effectuer des réparations de base
	TECHNICIEN DES ARTS DE LA SCENE ET DE L'EVENEMENT	TECSPEC1 : Réaliser le montage d'un plateau
		TECSPEC2 : Réaliser une installation d'éclairage
		TECSPEC3 : Réaliser une installation sonore
	ELECTRICITE	INSTALLATEUR ELECTRICIEN INDUSTRIEL
INELIND2 : Dépanner des installations électriques industrielles		
INSTALLATEUR ELECTRICIEN RESIDENTIEL		INELRE1 : Réaliser une installation électrique
		INELRE2 : Assurer le dépannage d'une installation électrique
MONTEUR FRIGORISTE		MOFROI1 : Réaliser un montage frigorifique de tuyauterie en cuivre
		MOFROI2 : Procéder au montage des composants d'une installation frigorifique avant mise en service
TECHNICIEN FRIGORISTE		TECFROI1 : Réaliser l'installation, la mise en service, la maintenance et le dépannage d'un équipement frigorifique
INFORMATIQUE		TECHNICIEN PC ET RESEAUX
	TPC2 : Assurer la maintenance et le dépannage de PC dans un environnement réseau	
	TPC3 : Fournir un support général à distance – Helpdesk téléphonique	
NON-MARCHAND	AIDE-MENAGERE	AIM1 : Réaliser les tâches d'entretien courant de la maison
		AIM2 : Assurer l'entretien du linge
	ASSISTANTE MENAGERE EN COLLECTIVITE	ASMEN1 : Participer à l'entretien des locaux et au service des repas
		ASMEN2 : Assurer l'entretien du linge
SECTEUR VERT	GRIMPEUR-ELAGUEUR	GRIMPELAG1 : Réaliser des travaux de taille sur un arbre
		GRIMPELAG2 : Réaliser des travaux de démontage d'un arbre

	JARDINIER	JARDI1 : Réaliser l'entretien d'un espace vert
		JARDI2 : Réaliser l'aménagement d'un espace vert
TECHNIQUE	MECANICIEN AUTOMATICIEN	MECAUTOMAT1: Monter, à partir d'un plan, des éléments mécaniques d'ensembles mécaniques, hydrauliques ou pneumatiques
		MECAUTOMAT2: Poser sur un ensemble électromécanique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel
		MECAUTOMAT3: Poser sur un ensemble électropneumatique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel
		MECAUTOMAT4: Poser sur un électrohydraulique de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel
		MECAUTOMAT5: Poser, sur un équipement pluritechnologique automatisé, un diagnostic de dysfonctionnement qui identifie l'élément défectueux dans les technologies de la mécanique, de la pneumatique et de l'hydraulique
	MECANICIEN D'ENTRETIEN INDUSTRIEL	MECENTIND1: Intervenir sur un ensemble pluritechnologique et en cas de dysfonctionnement, participer à la pose d'un diagnostic.
		MECENTIND2 : Réaliser un entretien préventif et la remise en état d'organes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques
	OPERATEUR DE PRODUCTION DES INDUSTRIES DU VERRE	OPV1 : Démarrer et arrêter une production verrière
		OPV2 : Conduire une ligne de production
	TECHNICIEN EN SYSTEME D'USINAGE	TSU1 : Réaliser les opérations principales sur un tour conventionnel
		TSU2 : Réaliser les opérations principales sur une fraiseuse conventionnelle
		TSU3 : Réaliser les opérations principales sur un tour à commande numérique
		TSU4 : Réaliser les opérations principales sur une fraiseuse à commande numérique
		TSU5 : Réaliser les opérations principales de rectification plane
		TSU6 : Réaliser les opérations principales de rectification cylindrique
	TOLIER INDUSTRIEL	TOLIND1: Préparer des éléments métalliques avant mise en forme et assemblage
		TOLIND2: Mettre en forme des éléments métalliques
		TOLIND3: Assembler des éléments métalliques
	TUYAUTEUR INDUSTRIEL	TUYIND1: Préparer des éléments de tuyauteries métalliques avant assemblage
		TUYIND3 : Mettre en forme des éléments de tuyauteries métalliques
		TUYIND4: Assembler des tuyauteries métalliques
SERVICES AUX PERSONNES	COIFFEUR	COIF1: Réaliser une coupe homme avec shampoing et coiffage
		COIF2: Réaliser une coupe dame avec shampoing et coiffage
		COIF3: Réaliser une coloration avec shampoing et coiffage
		COIF4: Réaliser une permanente / soutien des cheveux avec shampoing et coiffage
TRANSPORT ET LOGISTIQUE	MAGASINIER	MAGA1 : Assurer les activités logistiques de base
		MAGA2 : Assurer la gestion des stocks et les relations clients/fournisseurs
	Conducteur de chariot elevateur	CHAR1 : Maîtriser un chariot frontal
		CHAR2 : Maîtriser un chariot latéral
		CHAR3 : Maîtriser un gerbeur électrique

CENTRES DE VALIDATION DES COMPÉTENCES

(POINT DE SITUATION : DÉCEMBRE 2011)

A. Centres agréés

	Nom du centre	Adresse	Métier
001/070705	FOREM Formation Centre de Mons	Rue des Verts Pâturages 10 7000 Mons	Aide-comptable / Monteur Frigoriste / Aide-ménagère / Technicien Frigoriste
002/070705	Bruxelles Formation Construction	Chaussée de Vilvoorde 66 1120 Neder-Over-Heembek	Maçon / Installateur sanitaire / Carre- leur / Installateur électricien résidentiel
003/070705	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège	Rue Saint-Laurent 33 4000 Liège	Mécanicien d'entretien industriel / Mécanicien automatique / Technicien en système d'usinage / Installateur électricien résidentiel
004/251105	Epicuris (IFAPME)	Rue de Waremme 101 4530 Villers-le-Bouillet	Découpeur-désosseur / Préparateur vendeur en boucherie / Ouvrier boulan- ger-pâtissier
005/270406	FOREM Formation Centre de Floreffe	Rue Riverre 13 5150 Floreffe	Employé administratif
006/080606	FOREM Formation Centre de Nivelles	Rue du Progrès 5 1400 Nivelles	Aide-comptable
007/080606	FOREM Formation Centre du Val Benoît Liège	Rue Ernest Solvay 13 4000 Liège	Aide-comptable / Opérateur call center
008/080606	FOREM Formation Construction Centre de Liège	Rue de Wallonie 21 4460 Grâce-Hollogne	Maçon / Couvreur / Carreleur
009/080606	FOREM Formation Construction Centre de Charleroi	Rue du 11 Novembre 83 6200 Châtelineau	Maçon / Couvreur / Conducteur d'engins / Carreleur / Peintre en bâti- ment / Installateur électricien résidentiel / coffreur / ouvrier de voirie
010/080606	FOREM Formation Centre Construction de Verviers	Rue des Chapeliers 128 4800 Ensisal	Maçon / Carreleur / Couvreur / Installa- teur sanitaire / Plafonneur
011/080606	FOREM Formation Centre d'Heusy	Rue Jean Gome 8 4802 Heusy	Aide-comptable
012/270406	Bruxelles Formation Bureau & Services	Place Rouppe 16 1000 Bruxelles	Aide-comptable – opérateur call center
013/080606	FORMAT PME / FORMATTOIT (IFAPME)	Rue Saucin 66 5032 Les Isnes	Couvreur / Monteur Frigoriste / Monteur en chauffage central
014/290606	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Mouscron-Comines-Picardie	Rue Romaine 40 7780 Comines	Aide-comptable / Installateur sanitaire / Aide-ménagère
015/300606	Centre de Validation des Compétences de l'Enseigne- ment de Promotion Sociale de Bruxelles (EPFC)	Av. Charles Thielemans 2 1150 Bruxelles	Aide-comptable
016/270509	Centre Bruxellois de Validation des Compétences (Ensei- gnement de Promotion Sociale / Bruxelles Formation)	Av. Charles Thielemans 2 1150 Bruxelles	Employé administratif
017/050706	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Libramont	Avenue Herbofin 39 6800 Libramont	Carreleur
018/301106	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Huy-Waremme	Quai de Compiègne 4 4500 Huy	Aide-Ménagère / Employé administratif / Employé des services commerciaux / Assistante-ménagère en collectivités
019/250107	IRIS TECH +	Rue Saint-Denis 95 1190 Bruxelles	Mécanicien d'entretien industriel
020/260407	Espace Formation PME Infac-Infobo (SFPME)	Rue de Stalle 292b 1180 Bruxelles	Peintre en bâtiment / Ouvrier coiffeur / Carreleur

021/260407	Formation PME ASBL – Membre du réseau IFAPME pour les arrondissements de Liège et Huy-Waremme. Repris pour la validation sous l'appellation « Centre de validation du Château »	Rue du Château Massart 70 4000 Liège	Aide-comptable / Employé administratif / Monteur en chauffage central
022/201207	FOREM Formation Centre de Charleroi	Rue de Montigny 40 6000 Charleroi	Employé administratif
023/240108	Centre de validation IFAPME Mons-Borinage-Centre	Rue des Boulonneries 1 7100 La Louvière	Ouvrier Boulanger-pâtissier / Préparateur vendeur en boucherie
024/240108	FOREM Formation Centre de Mouscron	Rue du Midi 61 7700 Mouscron	Opérateur call center
025/240108	Forem Formation – PIGMENTS de Strépy-Bracquegnies	Quai Pont du Canal 5 7110 Strépy-Bracquegnies	Peintre industriel
026/240108	Centre de validation des compétences Sud-Luxembourg (EPS)	Chemin de Weyler, 2 6700 Arlon	Monteur Frigoriste
027/180408	FORMATION PME Luxembourg (IFAPME)	Rue de la Scierie 32 6800 Libramont	Ouvrier boulanger-pâtissier
028/180408	FORMATION PME Luxembourg (IFAPME)	Site Arlon : Av.Général Patton 10 - 6700 Arlon	Coiffeur
029/180408	Centre de Validation des Compétences Coiffure de Liège	Rue Pré du Cygne 2 4020 Liège	Coiffeur
030/180408	Centre de Validation des Compétences Coiffure de Charleroi	Boulevard Tirou 209-211 6000 Charleroi	Coiffeur
031/161008	Centre de Validation du CFPME de Dinant (Ifapme)	Rue Fétis 61 5500 Dinant	Installateur électricien résidentiel – Aide-comptable
032/161008	Forem Formation Centre de Tubize	Rue de Bruxelles 109 1480 Tubize	Peintre en bâtiment
033/161008	AutoFORM de Liège	Rue Saint-Nicolas 68 4000 Liège	Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers
034/190309	Technifutur (Forem)	Rue Bois Saint-Jean 15-17 4102 Seraing	Tuyauteur industriel / Tôlier industriel / Technicien en système d'usinage / Mécanicien automatique / Mécanicien d'entretien industriel / Technicien PC& Réseaux
035/270509	Institut Provincial d'Enseignement Agronomique	Route du Canada 157 4910 La Reid	Grimpeur-Elagueur
036/270509	Centre de Validation des Compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de la Région Bruxelles-Capitale dans le domaine des métiers de bouche	Avenue Emile Gryzon 1 Bâtiment 4 C 1070 Anderlecht	Ouvrier boulanger-pâtissier
037/270509	Entreprise de Formation par le Travail (EFT) Ferme Delsamme – T – Event	Rue du Moulin 54 7100 La Louvière	Auxiliaire technique de spectacle / Technicien des arts de la scène et de l'événement
038/270509	Centre Pme – Formation de Charleroi (Ifapme)	Chaussée de Lodelinsart 417 6060 Gilly	Employé administratif des services commerciaux / Technicien PC&Réseaux
039/270509	Centre de Compétences Forem Formation Logistique - Houdeng	Rue de l'Yser 260/H5 7110 Houdeng-Goegnies	Mécanicien réparateur de voitures particulières et véhicules utilitaires légers - Magasinier – Conducteur de chariot élévateur
040/270509	Centre de Validation des Compétences FormAlim	Rue de Limbourg 41b 4800 Verviers	Assistant opérateur de production des industries alimentaires / Opérateur de production des industries alimentaires
041/170909	Bruxelles Formation Industrie	Chaussée de Mons 1440 1070 Anderlecht	Mécanicien d'entretien des voitures particulières et de véhicules utilitaires légers / Installateur électricien industriel
042/290410	Centre de Validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Charleroi	Boulevard Roullier 1 6000 Charleroi	Opérateurs de production des industries chimiques et / ou pharmaceutiques
043/290410	Centre de Validation des Compétences de Forem Formation Wallonie Bois	Parc d'activités Rue Fonteny Maroy 23 6800 Libramont	Poseur de fermetures menuisées /

044/290410	Forem Formation Secteurs Verts	Rue de la Station 47 7800 Ath	Jardinier – Grimpeur Elagueur
045/290410	Forem Formation Saint-Servais	Rue de la Pépinière 87 5002 Saint-Servais (Namur)	Aide-ménagère
046/290410	Ifapme Centre de Formation de Verviers	Rue de Limbourg 37 4800 Verviers	Poseur de fermetures menuisées Plafonneur
047/290410	Centre de Validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles Ouest	Rue Chomé Wijns 5 1070 Anderlecht	Aide-ménagère
048/260810	Cefoverre (Forem)	Zoning Industriel de Jumet, 1ère rue - 6040 Jumet	Opérateur de production des industries du verre
049/260810	Forem Formation Corail	Place Xavier Neujean 37 4000 Liège	Technicien PC&Réseaux
050/260810	Technocité (Forem)	Château Degorge, rue Henri Degorge 23 - 7301 Hornu	Technicien PC&Réseaux
051/260810	Technobel (Forem)	Zoning Industriel de Ciney – Biron, Allée des Artisans 19/1 (Lot 48) - 5590 Ciney	Technicien PC&Réseaux
052/260810	Technofutur Industrie (Forem)	Avenue Georges Lemaître 15 Gosselies	Mécanicien automatique
053/310311	Cefochim (Forem)	Zoning Industriel – Zone C 7180 Seneffe	Opérateur de production des industries chimiques
054/310311	Centre Bruxellois de Validation des compétences des métiers de la Logistique	Digue du Canal 10 1070 Bruxelles	Magasinier – conducteur de chariot élévateur
055/310311	Centre Bruxellois de Validation des compétences des métiers TIC	Rue de la Borne 14 1080 Bruxelles	Technicien PC & Réseaux
056/310311	Centre de Validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Sambreville	Rue Charles Hicguet 19 5060 Sambreville	Tôlier Industriel
057/190511	Centre de Compétence Logistique Liège	Rue de Sélys Longchamps 2 4460 Bierset	Magasinier – Conducteur de chariot élévateur

COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

Présidente :	Madame Myriam SCHAUWERS (<i>Enseignement de Promotion sociale</i>)
Vice-Président(es) :	Monsieur Michel PEFFER (<i>Bruxelles Formation</i>) Monsieur Noël SCHERER (<i>Forem Formation</i>)
Secrétaire :	Madame Danielle COOS (<i>Cellule Exécutive</i>)

Liste des organisations et de leurs représentants effectifs et suppléants avec voix délibérative

Situation au 1 ^{er} janvier 2011	Modifications intervenues en 2011
FOREM FORMATION : Membres effectifs Madame Maryse MENU (Vice-Présidente) Monsieur Noël SCHERER Membres suppléants Madame Catherine DERUISSEAU Monsieur Robert LOOP	Monsieur Noël SCHERER (septembre 2011)
BRUXELLES FORMATION : Membres effectifs Monsieur Michel PEFFER (Vice-Président) Madame Jocelyne PIRDAS Membres suppléants Monsieur Marc THOMMES Madame Laurence RAYANE	
ENSEIGNEMENT DE LA PROMOTION SOCIALE : Membres effectifs Madame Myriam SCHAUWERS (Présidente) Monsieur Yves DECHEVEZ Membres suppléants - Monsieur Gérard BOUILLOT	
IFAPME : Membres effectifs Monsieur Jacques BOUNAMEAUX Membres suppléants Monsieur Jean-Pierre BRAINE	
SERVICE FORMATION PME : Membres effectifs Madame Agnès DE GOUY Membres suppléants Monsieur Georges DUBOIS	

Liste des organisations et de leurs représentants effectifs et suppléants avec voix consultative

FOREM CONSEIL : Membres effectifs Monsieur Philippe LEONARD Membres suppléants Madame Nathalie ETIENNE	
ACTIRIS : Membres effectifs Monsieur Mohammed GHALI Membres suppléants Madame Isabelle MACKIOW	
ALTIS : Membres effectifs Madame Mireille FALESSE Membres suppléants -	

Commissaires des gouvernements

Situation au 1 ^{er} Janvier 2011	Modifications intervenues en 2011
COCOF Monsieur Bastien MANCHON COMMUNAUTÉ FRANÇAISE Madame Patricia VAN ROYEN RÉGION WALLONNE Madame Sylvie OSTERRIETH	Monsieur Jean-Pierre LANDRAIN (décembre 2011)

COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE ET D'AGRÉMENT

Président : Monsieur François LAURENT (*CSC Energie Chimie*)
 Vice-Président : Monsieur Thierry DEVILLEZ (*UWE*)
 Secrétaire : Madame Danielle COOS (*cellule exécutive*)

Liste des organisations et de leurs représentants effectifs et suppléants avec voix délibérative

Situation au 1 ^{er} janvier 2011	Modifications intervenues en 2011
<p>TRAVAILLEURS :</p> <p>Membres effectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Monsieur Philippe VAN MUYLDER (<i>Interrégionale FGTB Bruxelles</i>) Madame Annick THYRE (<i>FGTB wallonne</i>) Monsieur Jean-Marie LANSBERG (<i>CEPAG</i>) Monsieur Michel PLUVINAGE (<i>CSC Bruxelles</i>) Madame Anh Thuong HUYNH (<i>Service d'études CSC</i>) Monsieur François LAURENT (<i>CSC Energie chimie</i>) Monsieur Marc WILLAME (<i>CGSLB</i>) <p>Membres suppléants</p> <ul style="list-style-type: none"> Monsieur Eric BUYSENS (<i>FGTB Bruxelles</i>) Madame Anne-Marie ROBERT (<i>CEPAG</i>) Madame Christiane CORNET (<i>IRW-CGSP Enseignement</i>) Madame Béatrice LOUVIAUX (<i>Service d'Etudes CSC Métal</i>) Monsieur André BRULL (<i>CSC Enseignement</i>) Madame Lucienne DAUBIE (<i>CSC Enseignement</i>) Monsieur Philippe VANDENABEELE (<i>CGSLB</i>) 	
<p>EMPLOYEURS :</p> <p>Membres effectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Madame Valérie BAESCH (<i>Agoria Wallonie</i>) Madame Nathalie BERGERET (<i>Confédération construction wallonne</i>) Monsieur Michel VANQUAETHEN (<i>AGORIA</i>) Madame Laura BELTRAME (<i>UWE</i>) (<i>02.06.08</i>) Madame Francine WERTH (<i>UCM Bruxelles</i>) Madame Geneviève BOSSU (<i>UCM Wallonie</i>) Monsieur Pierre THONON (<i>UEB</i>) <p>Membres suppléants</p> <ul style="list-style-type: none"> Monsieur Thierry DEVILLEZ (<i>UWE</i>) Monsieur COCHAUX Monsieur Pierre MALAISE (<i>CESSOC</i>) Monsieur Fabian SCUVIE (<i>FEDICHEM</i>) Monsieur Arnaud DEPLAE (<i>UCM</i>) Monsieur Georges DUBOIS (<i>EFPME</i>) Madame Françoise NYSENS (<i>Confédération construction Bruxelles</i>) 	
<p>FOREM Conseil :</p> <p>Membre effectif</p> <ul style="list-style-type: none"> Madame Carol DESCAMPS <p>Membre suppléant</p> <ul style="list-style-type: none"> Monsieur Michel ORBAN 	
<p>ACTIRIS</p> <p>Membre effectif</p> <ul style="list-style-type: none"> Monsieur Mohamed GHALI <p>Membre suppléant</p> <ul style="list-style-type: none"> Madame Isabelle MACKIW 	

Liste des organisations et de leurs représentants effectifs et suppléants avec voix consultative

<p>OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI :</p> <p>Membre effectif Monsieur Stéphane THYS</p> <p>Membre suppléant Madame Amandine BERTRAND</p>	
<p>OBSERVATOIRE WALLON DE L'EMPLOI :</p> <p>Membre effectif Madame Christine MAINGUET</p> <p>Membre suppléant Monsieur Mathieu MOSTY</p>	
<p>COMITÉ DIRECTEUR DU CONSORTIUM :</p> <p>Membres effectifs Monsieur Robert LOOP Monsieur Jacques BOUNAMEAUX Monsieur Marc THOMMES Monsieur Gérard BOUILLLOT Madame Agnès DE GOUY</p> <p>Membres suppléants Madame Maryse MENU Monsieur Jean-Pierre BRAINE Madame Jocelyne PIRDAS Madame Myriam SCHAUWERS Madame Isabelle VAN MAAREN</p>	
<p>CELLULE EXÉCUTIVE DU CONSORTIUM :</p> <p>Membre effectif Monsieur Alain KOCK</p> <p>Membre suppléant Madame Danielle COOS</p>	
<p>REPRÉSENTANTS DE LA MINISTRE PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE :</p> <p>Membre effectif Madame Patricia VAN ROYEN</p> <p>Membre suppléant Monsieur Quentin DAVID</p>	
<p>REPRÉSENTANTS DE LA MINISTRE EN CHARGE DE L'EPS :</p> <p>Membre effectif Monsieur Hervé PETRE <i>(Président de la Commission de concertation de l'EPS)</i></p> <p>Membre suppléant Monsieur Raymond VANDEUREN <i>(Président du Conseil supérieur de l'EPS)</i></p>	
<p>REPRÉSENTANTS DU MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION EXERÇANT LA CO-TUTELLE SUR LE FOREM :</p> <p>Membre effectif Madame Sylvie OSTERRIETH</p> <p>Membre suppléant Monsieur Pol BOLLEN</p>	<p>Madame Mireille FALESSE (09/2011)</p>
<p>REPRÉSENTANTS DE LA MINISTRE, MEMBRE DU COLLÈGE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE CHARGÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE :</p> <p>Membre effectif Monsieur Bastien MANCHON</p> <p>Membre suppléant Monsieur Ludovic SURIN</p>	<p>Monsieur Jean-Pierre Landrain (10/2011)</p>

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE RECOURS ET SON SUPPLÉANT : Membre effectif Monsieur Jo LEONARD Membre suppléant Monsieur Pierre FLAMENT	
--	--

COMPOSITION DE LA CELLULE EXÉCUTIVE

DIRIGEANT :

Alain KOCK	02 371 74 44	a.kock@cvdc.be
------------	--------------	----------------

RESPONSABLE DES EXPERTS MÉTHODOLOGIQUES :

Danielle COOS	02 371 74 49	d.coos@cvdc.be
---------------	--------------	----------------

EXPERTS MÉTHODOLOGIQUES :

Patrick CONSTANCIO	02 371 74 96	p.constancio@cvdc.be
Marie DERONCHENE	02 371 74 47	m.deronchene@cvdc.be
Jehane KRINGS	02 371 74 39	j.krings@cvdc.be
Françoise MEENS	02 371 74 48	f.meens@cvdc.be

QUALITICIENNE :

Annick PRICE	02 371 74 43	a.price@cvdc.be
--------------	--------------	-----------------

RESPONSABLE DES PARTENARIATS :

Pascale KEMPINAIRE	02 371 74 38	p.kempinaire@cvdc.be
--------------------	--------------	----------------------

CHARGÉE DE COMMUNICATION :

Sébastien MISONNE	02 371 74 45	s.misonne@cvdc.be
-------------------	--------------	-------------------

CHARGÉE DE PROJETS :

Anne-Françoise DEMOLIN	02 371 74 95	af.demolin@cvdc.be
------------------------	--------------	--------------------

COMPTABLE :

Marc BOIGELOT	02 371 73 91	m.boigelot@cvdc.be
---------------	--------------	--------------------

SECRÉTAIRES :

Muriel JACOBS	02 371 74 40	m.jacobs@cvdc.be
Sophia PSALLAS	02 371 74 41	s.psallas@cvdc.be



VALIDATION
des COMPÉTENCES

Consortium de VALIDATION des COMPÉTENCES
Rue de Stalle, 67 B-1180 Bruxelles
tel 02 371 74 40 | fax 02 371 75 91
www.validationdescompetences.be • info@cvdc.be

